



Mairie de Jardres
3, rue de la mairie
86800 JARDRES
Tél. 05 49 56 70 56

Bulletin Municipal

jardres@cg86

www.jardres.info

n°35

Notre arbre de la Liberté...



... aujourd'hui, 20 ans plus tard.

Janvier 2009



**Ambulance
V.S.L. Taxi**



Véhicule aménagé
pour personnes
en fauteuil roulant



POMPES FUNEBRES

Depuis



1920

CONTRAT OBSEQUES



DAOUT - PERRIN

05 49 56 60 59 • 05 49 56 71 05

34, route de Chauvigny - 86800 SAINT JULIEN L'ARS

MOTOCULTURE DE PLAISANCE



**Rémy
Courbier**



SAVIGNY L'EVESCAULT

Tél. 05 49 56 52 77

Fax 05 49 45 91 34

Vente Matériel Neufs & Occasions

INFORMATIONS MUNICIPALES

- 4 Commission des Finances
Budget
Tarifs municipaux
- 5 Commission des Bâtiments
Nouveaux Lotissements
- 6 Commission Voirie
- 7 Commission Scolaire
Noël à l'école
- 8 Commission Vie Associative
Calendrier des fêtes
Commission Information
- 9 et 10 Rétrospective des 30 ans du bulletin
- 11 Notre logo à 20 ans
- 12 Concours des Maisons fleuries
Le Conseil Municipal visite le silo

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- 14 et 15 CCPC et Pays Chauvinois

VIE ASSOCIATIVE

- 16 Les Aînés Ruraux
Art Floral
- 17 Les Anciens Combattants
L'ACCA
- 18 La Gym Volontaire
- 19 La Bibliothèque municipale
Les Baladins de Jardres
- 20 Le Football Club
- 21 Un ami nous a quitté
L'APE
- 22 Les Donneurs de Sang
- 23 Le Théâtre
Association « Jouer la Carte »
- 24 Club Informatique

DIVERSES ANIMATIONS JARDRAISES

- 25 Jardres renoue avec le vélo
Pressec champêtre

MEMOIRE JARDRAISE

- 26 L'été tragique à Jardres
- 27 à 29 Les années 60>>>Maintenant

INFOS DIVERSES

- 30 Environnement : SIMER Informations
- 31 Association ADMR
Conseil Départemental de l'Accès au Droit
Mutualité Française Vienne
- 32 Mission Locale rurale
Mots croisés de Michel Froger
- 33 Recensement de la population de Jardres
Recensement des liège de 16 ans
L'Etat civil
- 34 Les Jardrais ont la parole
Solution des Mots croisés
Voir en annexe les comptes rendu
du conseil municipal

Assistance nombreuse
aux voeux du Maire

le mot du maire

2008 se termine dans un climat morose pour l'activité économique. Les élections de mars 2008 ont permis de voir une nouvelle équipe pour diriger la commune. Les projets de 2008 ont presque tous été réalisés, hormis les aménagements de la voirie, indépendant de notre bonne volonté.

Pour 2009 vu la conjoncture économique, pas de dépenses inutiles. J'en appelle au civisme des jardrais pour le respect des installations et équipements municipaux. Respecter les limitations de vitesse dans le bourg et les villages, ce qui évitera des demandes d'installation de ralentisseurs, dos d'âne, rond-point et panneaux de signalisation. Tous ces équipements ont un coût pour la collectivité.

Le programme voirie ne sera pas arrêté pour autant. Le rond-point du cimetière sera réalisé ainsi que l'enfouissement des réseaux rue de la vallée chauveau. En ce qui concerne la demande du club de foot, pour l'agrandissement et l'aménagement de sanitaires dans la salle J.-L. MAERTEN, une autre option est à envisager.

L'ancien foyer des jeunes est plus grand et dispose de sanitaires à proximité. Une remise aux normes de l'électricité et quelques aménagements suffiront. La commune a reçue une proposition d'achat pour l'ancien atelier. A la majorité le conseil municipal a décidé de ne pas le vendre. Les relations avec les commerçants et les artisans de jardres sont très bonnes.

Des commerces ferment et d'autres s'ouvrent sur la zone de la carte. Souhaitons que la conjoncture économique s'améliore en 2009. Nous nous efforcerons de gérer au mieux le présent et l'avenir.

Jean-Luc MAERTEN

PHOTO COUVERTURE (voir page 9)

« Les feuilles de notre arbre de la Liberté jonchent le sol, quelques unes restent encore accrochées sur l'arbre, mais pour combien de temps ? Heureusement, au printemps, notre arbre, vigoureux, reprendra les couleurs de l'espérance et de l'immortalité ».

J.-M. VRIET

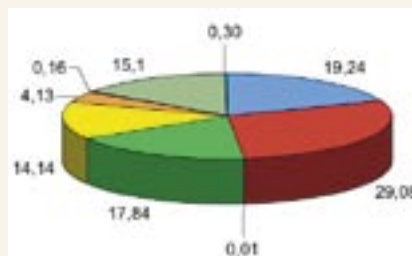


Commission finances

Budget de fonctionnement 2008

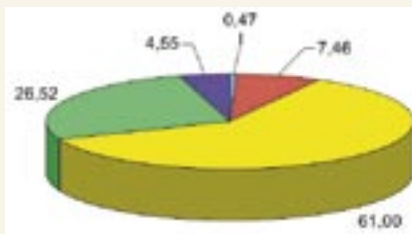
Dépenses de fonctionnement

Désignation	Montant	%
Charges à caractère général	123 350,00	19,24
Charges de personnel et frais assimilés	186 400,00	29,08
Atténuation de produits	70,00	0,01
Autres charges de gestion courante	114 375,00	17,84
charges financières	90 650,00	14,14
Charges Exceptionnelles	26 464,00	4,13
Dépenses imprévues	1 000,00	0,16
Virement à la section d'investissement	96 768,00	15,10
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 900,00	0,30
TOTAL DEPENSES	640 977,00	100,00



Recettes de fonctionnement

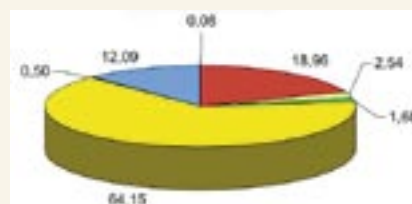
Désignation	Montant	%
Atténuation de charges	3 000,00	0,47
Produits des services, domaine et ventes diverses	47 800,00	7,46
Impôts et taxes	391 000,00	81,00
Dotations, subventions et participations	170 010,00	26,52
Autres produits de gestion courante	26 167,00	4,55
TOTAL RECETTES	640 977,00	100,00



Budget d'investissement 2008

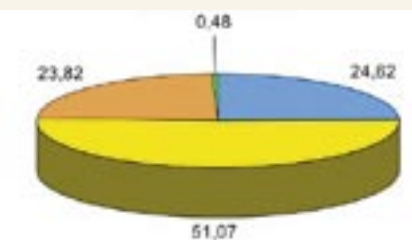
Dépenses d'investissement

Désignation	Montant	%
Dotations, fonds divers et réserves	300,00	0,08
emprunts et dettes assimilés	74 500,00	18,96
Immobilisations incorporelles	10 000,00	2,54
Immobilisations corporelles	6 609,25	1,68
Immobilisations en cours	252 137,22	64,15
Autres immobilisations financières	1 961,00	0,50
Déficit d'investissement reporté	47 511,32	12,09
TOTAL DEPENSES	393 018,79	100,00



Recettes d'investissement

Désignation	Montant	%
Virement de la section de fonctionnement	96 768,00	24,62
Dotations, fonds divers et réserves	200 729,39	51,07
Subventions d'investissement reçues	93 621,40	23,82
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 900,00	0,48
TOTAL RECETTES	393 018,79	100,00



Tarifs communaux

Location salle des fêtes

- **Banquets, Repas, Mariage, Bals, Spectacle, Concerts, Exposition, Ventes commune** : sans chauffage 275 €, avec chauffage 398 €
hors commune : sans chauffage 520 €, avec chauffage 683 €
* Associations de la Communauté de communes du Pays Chauvinois et du RPI : sans chauffage 390 €, avec chauffage 512 €
- **Arbres de Noël, loto commune** sans chauffage 184 €, avec chauffage 275 €
hors commune sans chauffage 367 €, avec chauffage 479 €
* Associations de la Communauté de communes du Pays Chauvinois et du RPI sans chauffage 275 €, avec chauffage 359 €
- **Banquet, Mariages** (jusqu'à 50 personnes maximum)
commune sans chauffage 194 €, avec chauffage 296 €
- **Autres manifestations, assemblée générale, vin d'honneur commune** sans chauffage 82 €, avec chauffage 241 €
hors commune sans chauffage 204 €, avec chauffage 275 €
* Associations de la Communauté de communes du Pays Chauvinois et du RPI sans chauffage 153 €, avec chauffage 206 €
- **Office avec lave vaisselle pour tous** 102 €
- **Caution pour tous** 500 €

* dont des habitants de Jardres sont membres actifs de l'association.
Tarifs accordés sur présentation d'un justificatif et applicables pour 1 seule location par an.

Location du hall d'entrée de la salle

(CAPACITÉ D'ACCUEIL MAXIMUM : 50 PERSONNES)

- **Repas, Réunion, Vin d'honneur commune** : sans chauffage 50 €, avec chauffage 70 €
hors commune : sans chauffage 90 €, avec chauffage 140 €
- **Office pour tous** 102 €

Concession de cimetière

- **Concession trentenaire** : le m² 102 €
- **Concession cinquantenaire** : le m² 153 €

Assainissement

- **Taxe de raccordement** : 2 142 €
- **Taxe de branchement** : 663 €
- **Redevance d'assainissement**
le forfait 51 €
le m³ d'eau 0,63 €

Photocopies - Fax -

Extrait Plans Cadastraux (Sig)

(PRODUITS ENCAISSÉS SUR LA RÉGIE DES PHOTOCOPIES)

- **A4, recto** : 0,26 €, **recto-verso** : 0,51 €
- **A3, recto** : 0,31 €, **recto-verso** : 0,61 €
- **FAX**, la première page : 1 €, les suivantes : 0,15 €

- **PLANS CADASTRAUX**, A4 = 1 €

Location de matériel

- **Tables avec tréteaux** 3 €
- **Tables rondes avec tréteaux** 4 €
- **Banc** 1 €

Commission bâtiments

Suite à l'évolution de notre école, il nous a été amené à prévoir un agrandissement de la garderie. C'est pourquoi nous avons décidé de réhabiliter une ancienne classe en salle informatique. Sa vocation n'est pas limitée, et peut permettre des réunions ou des activités pour différentes associations.

L'aménagement extérieur avec un accès handicapés a été réalisé par les employés communaux.



Pour l'intérieur, les travaux ont consisté à la remise aux normes de l'électricité afin d'y recevoir 10 PC et d'un chauffage électrique. Pose d'isolation, de fenêtres PVC ainsi que d'une

peinture. Le coût des travaux est revenu à 18 944,19€ TTC.

Remplacement de la porte de la garderie : 920€ TTC.

Sur l'année, nous prévoyons de refaire la peinture sur le plateau d'activité scolaire, ainsi que celle de la garderie.

Bibliothèque

La disponibilité de la salle où se retrouvaient les Aînés Ruraux et l'Art Floral, a procuré un agrandissement de la bibliothèque. Toutefois, il nous a été amené à effectuer des travaux de peinture dans 2 pièces du bâtiment, afin de permettre à la bibliothèque de réaliser un nouvel aménagement intérieur. Le coût c'est élevé à 4250€.

L'inauguration a eu lieu le 25 Octobre 2008.

Les petits travaux

Dan le cadre du Plan Vigipirate, l'école doit tenir ses portes fermées afin d'éviter l'intrusion de personnes étrangères à l'établissement, c'est pourquoi il a été installé une sonnette à la porte, afin d'informer le personnel de l'arrivée d'un visiteur.

Achat de matériel

La commune a investi dans du matériel tel qu'une citerne pour arroser les fleurs, une pompe à gasoil, un compresseur et une servante d'atelier afin que les employés communaux puissent disposer d'outils pour leur travail.

Vente du Mobil home de l'école

Le bâtiment modulaire installé en 2001 pour accueillir provisoirement la 4^e classe de l'école est vendu à la Maison Familiale de Jardres.



Nouveaux lotissements

Bientôt un lotissement privé de 4 lots, route de Chauvigny.



Lotissement privé « Les pièces de Jardres », route de Bonnes qui comprend 33 lots.

Les travaux du lotissement communal « Le bois de la Tour », rue de la Tour qui comprend 9 lots ont débuté fin septembre.



Commission voirie-environnement

Travaux réalisés au titre de 2008 par la communauté de communes

- Route de L'Epinoux, 11 768,50€ HT
soit 14 045,13 € TTC
- Le Breuil, 20 552,39€ HT
soit 24 580,65 € TTC
- Chemin Migné les Groges, 10 184,57€ HT
soit 12 580,05 € TTC

**Soit un total de : 42 505,46€ HT
soit 50 836,53€ TTC**

A ces travaux s'ajoute au titre du budget affaires économiques de la communauté de communes, la réalisation de la voirie pour les nouveaux commerces de LA CARTE (MMA, Cycles Daout) pour un montant de 25 455€ TTC.

Travaux réalisés par la commune en 2008

- Marquage au sol signalisation (stop, cédez le passage) : 897€
- Réparation et entretien des routes communales par le syndicat de voirie : 3 700€
- Achat de panneaux (lotissement Mortenol, Servouze) : 695€

Programme pour 2009

A ce jour le programme n'est pas arrêté, il reste à réaliser ce qui n'a pas été fait en 2008 : Route de Bonnes, la partie bourg de la route de L'Epinoux, la route de Migné avec le problème des abris bus pour les scolaires, le virage de la rue de Servouze après le déplacement du poteau électrique.

Seront programmés les travaux de la rue de La Vallée Chauveau et de La Tour lorsque tous les travaux seront terminés.

Le goudronnage du chemin de La Chevie et La Mastalière, celui-ci étant emprunté par tous les services publics pour des raisons de sécurité.

Aménagement et sécurité du bourg

Une étude est lancée pour la construction d'un mini rond point au niveau de l'ancien cimetière et la place de l'Eglise. Il permettra de réguler et de ralentir la circulation par la perte de priorité sur la route Chauvigny-Lavoux. Ce rond point sera franchissable pour les gros véhicules (camions, tracteurs).

Cet aménagement entraînera des modifications pour la place Raphaël Guillon.

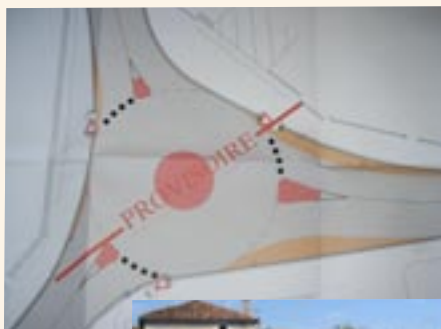
- suppression des entrées et sorties actuelles ;

- création d'une entrée et sortie au centre après le passage piéton actuel ;

Pour faire ralentir les véhicules venant de Chauvigny, création d'un passage piéton surélevé avant le virage à l'entrée du centre bourg. Tout cet ensemble sera mis en zone 30.

Le coût de l'opération n'est pas actuellement connu.

Une réunion publique sera organisée avec tous les riverains pour la présentation du projet.



Projet du nouveau rond-point
Carrefour actuel

Mise en place de chemins de randonnées

Des circuits sont à l'étude et seront proposés à la communauté de communes qui finance le fléchage, d'autre part des interconnexions de chemins entre communes sont prévues notamment avec Bonnes, Chauvigny, Lavoux, Pouillé et St Julien.

Eclairage public

Enfouissement des lignes

La SOREGIE prévoit l'enfouissement de la ligne moyenne tension dans la partie qui relie La Vallée Chauveau à la route d'Anzec (au niveau salle des fêtes) à travers les propriétés.

Le nouveau tracé par enfouissement suivra les rues de La Vallée Chauveau, place de l'Eglise, La Pascalière et route d'Anzec.

L'éclairage public sera modifié et des lampes pourront servir à remplacer les plus anciennes ou à des extensions de réseau.

Peut-on brûler des végétaux

Cette question est souvent posée, or voici le texte de loi en date du 24 juillet 2001 :

L'arrêté n° 2001-PC-30 relatif à la prévention des incendies de végétation dans le département de la Vienne, date du 24 juillet 2001. Cet arrêté comporte une dizaine de pages et s'adresse à différentes professions. Vous pouvez prendre connaissance ci-dessous d'un extrait de la réglementation relative aux incinérations des végétaux coupés qui s'applique pour la plupart des habitants de notre commune. En résumé, vous pouvez donc incinérer des végétaux à condition de respecter les règles édictées dans cet arrêté, de ne pas occasionner de gêne au voisinage ou à la circulation automobile.

James FOMBEUR

Informations relatives aux incinérations de végétaux coupés

En période de risques importants et en zone rouge, les incinérations sont interdites

Dans les autres cas, les incinérations sont possibles sans demande d'autorisation après s'être assuré, le cas échéant, que les conditions* sont réunies.

Zone rouge : zone constituée des bois, des forêts, des plantations forestières, des reboisements, des landes, des maquis et des garrigues, y compris les voies qui les traversent.

Zone orange : zone comprenant les terrains situés à 200 mètres ou plus des bois, des forêts, des plantations, des landes, des maquis et des garrigues, y compris les voies qui les traversent.

Période à risque important : période correspondant à la période où l'indice feu météo (IFM) est supérieur ou égal à 13

Période à risque limité : période correspondant à la période où l'indice feu (IFM) est inférieur à 13

Indice feu météo (IFM) : suite aux évolutions rapides des indices, veuillez consulter le serveur vocal

au 05 49 55 69 90

	Type de feu	Période à risque limité IFM < à 13	Période à risque important IFM > ou égale à 13
Zone rouge	végétaux coupés Travaux **	Autorisé sous conditions*	INTERDIT Interdit si IFM > 16
Zone orange	Végétaux coupés		Autorisé sous Conditions*

* Conditions

- Pas de vent établi supérieur à 20 km heure (les branches ne sont pas agitées)
- Les foyers ne doivent pas se trouver à l'aplomb des arbres
- Il doit exister à proximité du foyer une prise d'arrosage ou une réserve d'eau de 200 litres au moins reliée à un dispositif d'arrosage permettant de mettre de l'eau sous pression.
- Les entassements de végétaux à incinérer ne doivent pas dépasser 1,5 m de diamètre et 1 m de hauteur. Si plusieurs tas sont allumés simultanément, ils doivent être séparés d'une distance minimale de 3 mètres et être cantonnés dans un rayon de 10 mètres.
- Un espace de 5 mètres autour de chaque entas-

sement doit être démunie de toute végétation arbustive ou ligneuse.

- Les foyers seront allumés après le lever du soleil et éteints le jour même avant 10h du matin (heure solaire) ce qui correspond à 11h en heure d'hiver et 12h en heure d'été.

- Les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée, le recouvrement par de la terre est interdit.

** Travaux

Pendant la période à risques importants si l'indice IFM est supérieur à 16, les propriétaires, les ayants droits ou les entreprises utilisant des matériels susceptibles de provoquer des départs de feu doivent cesser les travaux.

Commission scolaire de Jardres

Rentrée scolaire

La nouvelle école tourne à plein régime. De 4 classes, l'établissement scolaire passe à 5 classes et accueille 127 élèves pour l'année scolaire 2008 /2009. Les niveaux vont de CE 1 à CM 2. L'ouverture d'une 12^e classe nous a été accordée à Jardres en raison d'une augmentation des effectifs scolaires.

Le regroupement des 3 écoles, Jardres, Pouillé, Tercé passe à 302 enfants repartis 12 classes.

De ce fait, la garderie et la cantine voient leur effectif augmenter ce qui a nécessité l'emploi d'une 3^e personne pour le service du repas. Dans des locaux tous neufs, opérationnels et attrayants la cantine située à l'intérieur même du groupe scolaire accueille cette année 115 élèves. Devant ce nombre important d'enfants, trois personnes du personnel communal, Sandrine Fouché, Delphine Etienne et Pierrette Martin assurent les repas en deux services et c'est Anne-Cécile CHICARD qui a en charge la surveillance des enfants.



Côté cour de récréation, l'espace jeu des enfants sera agrandi par l'acquisition de l'ancien jardin appartenant à Mme Poitevin. Ceci devrait être effectif fin 2008 début 2009.

Communes d'origine des enfants	Ecole de Jardres	Ecole de Pouillé	Ecole de Tercé	Totaux
Jardres	49	30	30	109
Pouillé	29	21	22	72
Tercé	46	19	48	113
s/totaux	124	70	100	294
Chauvigny	1	0	1	2
Valdivienne-Morth	2	2	2	6
La Chap. M				
Totaux	127	72	103	302

Cette école, pour l'instant, anonyme, le conseil a pensé qu'il serait bien de lui trouver un nom.

Un appel est lancé à tous les esprits imaginatifs pour faire des propositions à déposer par écrit en Mairie.

Il va de soit que cet « état civil » mérite fête. L'inauguration de l'ensemble scolaire est prévue pour le Samedi 16 mai 2009 en après-midi.

L'ensemble de la commission scolaire et moi-même auront à cœur pour mener cette tâche pour le bien de nos enfants et leur éducation.

Vacances scolaires

Semaine de 4 jours (écoles du regroupement)
Hiver : du samedi 21 février 2009 au lundi 9 mars 2009

Printemps : du samedi 18 avril 2009 au lundi 4 mai 2009

Été : à partir du jeu 2 juillet 2009 au soir

Ramassage scolaire

Pour pallier à l'obligation de positionner que deux enfants par banquette dans le car de ramassage scolaire, dont certains disposent maintenant de ceintures de sécurité et en raison de cette augmentation du nombre d'enfants le ramassage scolaire a été doublé d'un deuxième car : le matin entre Tercé et Jardres (trajet direct à destination de l'Ecole de Jardres).

Le soir entre Pouillé et Jardres (pour les enfants

rentrant à Jardres et entre Jardres et Tercé (pour les enfants rentrant à Tercé).

Horaires

Départ le matin : Tercé 8h25, Pouillé 8h30, Jardres 8h40, Pouillé 8h50

Départ le soir : Tercé 16h15, Pouillé, 16h20, Jardres 16h35, Pouillé 16h45.

Garderie

Ouverture

Le matin de 7h30 à 8h45 et le soir de 16h30 à 18h30. La garderie ne fonctionne que les jours d'école.

Tarifs

224€ par abonnement annuel, 2,67€ par jour occasionnel

Rappel : Afin d'éviter de surcharger le ramassage scolaire et en raison d'un problème d'assurance et de responsabilité des accompagnatrices, les enfants doivent monter le matin et descendre le soir devant l'école de leur lieu de DOMICILE.

Gilles CHEVALIER



Professeurs des écoles (de gauche à droite)
Mme JEANNIEU CE2,
Mme KURDIAN Directrice CM2,
Mme PETIPAS CM1, Mme LEBEAU CE1-CE2
Mme LOUSTE : CM1-CM2

Noël en 1964 à l'école de Jardres

L'article du journal Centre Presse du mercredi 23 décembre 1964 sous le titre :

Le comité des fêtes de Jardres a offert le Noël des écoliers.

« En prélude aux vacances, le Père Noël est allé visiter les écoliers de Jardres et à l'aide de son petit âne - docile ô combien - a procédé à une distribution de jouets et de friandises diverses qui furent accueillis par des cris de joie et de remerciements.

Ces derniers furent concrétisés par des chants interprétés par les enfants des écoles, sous la direction de M. Caron, directeur, de Mme Eloi sous directrice, et de M. Condar, adjoint.

Le comité des fêtes de Jardres patronnait cette petite manifestation ou nous avons remarqué la présence de M. Audru, président, de M. Demarconnay, secrétaire, de Paul Dixneuf, commissaire aux comptes et de Jacques Lusson*.

Un goûter précédait cette remise de jouets ».

* le père Noël

Avec l'article NOËL EN 64 à l'école de Jardres



Noël 2008 : le Père Noël offre le baby-foot aux enfants de l'école de Jardres en présence des membres de la commission scolaire du conseil municipal et du personnel de la cantine.

Vie associative

Fin octobre la commission vie associative a réuni les présidents des différentes associations pour établir le calendrier des fêtes.

Lors de cette réunion, le président du club informatique Richard Lallément informe l'assemblée de son souhait de se retirer de son club qu'il anime depuis 22 ans.

Thierry Audousset annonce à son tour qu'il se retire de la présidence du comité des fêtes et qu'il souhaite créer une nouvelle activité autour du multimédia.

Jacky Queraux prend date au calendrier pour l'organisation de courses pédestres « La balade hivernale de Jardres » avec l'association des Baladins de Jardres, le dimanche 13 décembre.

La commission vie associative se propose de réunir, lors d'une réunion publique au printemps prochain, toutes les associations, les habitants de Jardres et particulièrement les nouveaux arrivants de plus en plus nombreux.

A cette occasion nous espérons recenser toutes les bonnes volontés souhaitant s'investir dans la vie associative et dans le même temps relancer le comité municipal des fêtes.

Jean-Marie VRIET

Commission information

La commission information a souhaité rendre compte le mieux possible de la vie de la commune tant au niveau des travaux du conseil municipal que des associations et vous donner de multiples infos pratiques, nécessaires à vos démarches et besoins.

Pour cela nous reprenons le principe d'un courrier municipal au rythme de 3 ou 4 par an. Le premier a été diffusé en octobre 2008.

Nous avons aussi diffusé dans le même temps un petit guide municipal vous informant de la composition du conseil municipal, des commissions et des délégués des différents syndicats et établissements.

En décembre ou début janvier vous avez reçu l'agenda 2009 avec un maximum d'infos pratiques.

Dans ce bulletin, nouveau format, vous retrouverez l'essentiel de l'actualité jardraise par des articles agrémentés le plus possible de photos.

Cette année c'est le 30^e anniversaire de notre bulletin municipal dont le premier numéro fût publié en 1979. Nous avons pensé qu'il était

intéressant, aussi bien pour les « vieux » jardrais que pour les nombreux nouveaux habitants de faire une petite rétro des 30, 20 et 10 ans de notre bulletin et de rappeler aussi que la création du logo de Jardres cette année à 20 ans.

Dans le même esprit, nous avons créé une nouvelle rubrique « MÉMOIRE JARDRAISE » retraçant quelques pages de l'histoire heureuse ou malheureuse de notre commune ainsi qu'une petite rétro « Les années 60>>>Maintenant ».

J'en profite pour demander à toutes les personnes qui possèdent des documents, photos ou simplement des faits à raconter sur l'histoire et la vie quotidienne jardraise à me contacter, soit par téléphone

au 05 49 56 67 24 ou 06 07 74 66 65
par e.mail : jean-marie.vriet@wanadoo.fr.

Jean-Marie VRIET

CALENDRIER DES FETES 2009

FEVRIER

Le 1^{er}, Concours de belote, Anciens Combattants
Le 22, Repas des chasseurs, ACCA

MARS

Le 29 : Banquet de la chasse, ACCA

AVRIL

Les 11 et 12, Théâtre, Les Marjolons de la Tour
Les 18 et 19, Théâtre, Les Marjolons de la Tour

MAI

Le 8, Banquet des AC, Anciens Combattants
Le 17, Terrine du Foot, Football Club

JUIN

Le 7, Randonnée pédestre, Donneurs de Sang
Le 14, Fête de la Chasse et des AC, ACCA et Anciens Combattants
Le 30, Fête des écoles, APE

JUILLET

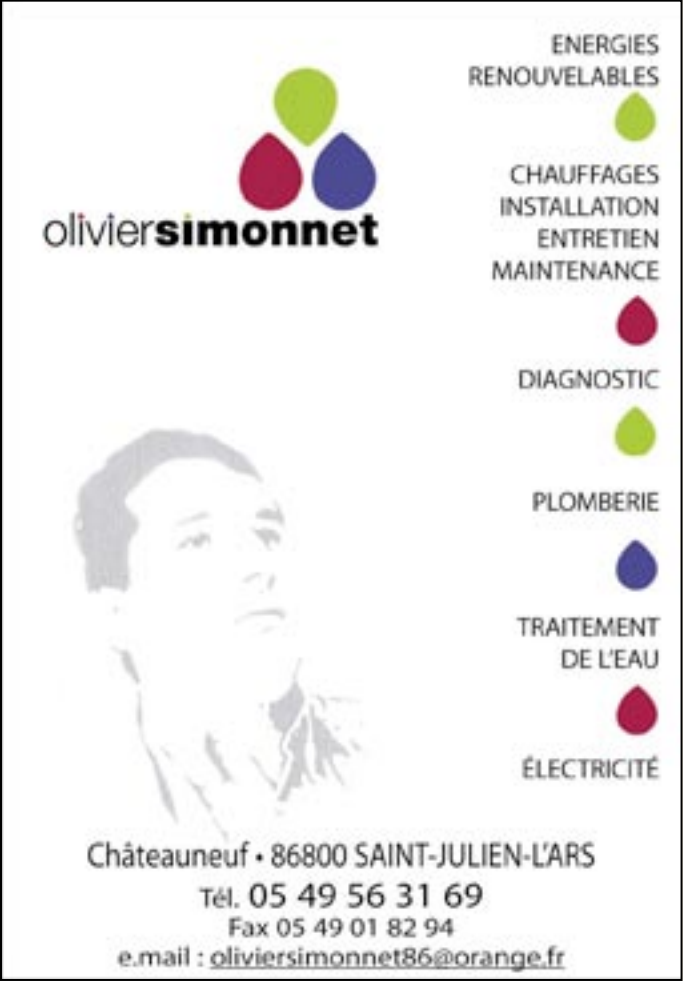
Le 18, Concours de belote, Aînés Ruraux
Le 20, Etoile d'Or cycliste, CTJ

NOVEMBRE

Le 14, Loto APE, Parents d'élèves
Le 21, Concours de belote, Aînés Ruraux

DECEMBRE

Le 13, Courses pédestres, Les Baladins de Jardres



oliviersimmonnet

ENERGIES
RENOUVELABLES

CHAUFFAGES
INSTALLATION
ENTRETIEN
MAINTENANCE

DIAGNOSTIC

PLOMBERIE

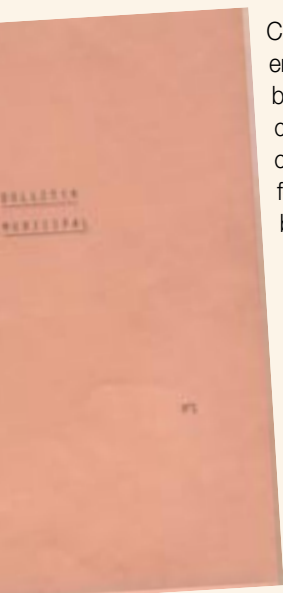
TRAITEMENT
DE L'EAU

ÉLECTRICITÉ

Châteauneuf • 86800 SAINT-JULIEN-L'ARS
Tél. 05 49 56 31 69
Fax 05 49 01 82 94
e.mail : oliviersimmonnet86@orange.fr

Rétrospective des 30 ans, 20 ans et 10 ans

1979, il y a 30 ans le 1^{er} bulletin



Ce premier bulletin imprimé en noir, sans photos, ni publicités, avec une couverture cartonnée de couleur orange comprend 42 pages sur différentes couleurs de papier, blanc, saumon, vert, bleu, rose et jaune.

La première page est consacrée au mot du maire que vous pouvez retrouver et lire ci-après.

Ensuite sont présentés le budget de la commune, le Plan d'Occupation des sols, le Syndicat à Vocation Scolaire (SIVOS) qui avait été créé en 1976,

la commission des chemins, un dossier sur l'évolution démographique et la composition de la population active de Jardres.

La deuxième partie reprend les activités des associations avec, entre autre, le Comité des fêtes, le Foyer des jeunes, le Club du 3^e âge, l'Amicale des Anciens Combattants des deux guerres et d'Algérie, le Football Club, le Cycloclub Jardrais, les Donneurs de sang, les Parents diélieves et l'A.C.C.A.

Le bulletin se termine par divers articles dont j'ai souhaité citer intégralement celui qui s'intitule : « **le bal des enfants** » et qui nous donne un aperçu des activités des très jeunes, il y a 30 ans.

«Plusieurs soirées dansantes sont organisées tout au long de l'année afin de permettre aux adolescents et aux adultes de se détendre par l'intermédiaire de la danse.

Frustrés de voir leur parents se divertir dans ces longues et joyeuses manifestations, les enfants s'organisèrent pour s'offrir ce loisir qui amuse tant papa et maman.

Pourquoi n'organiserions-nous pas un bal des enfants ?

La dessus, trois responsable : Catherine, Marie-Annette et Olivier préparent le programme.

1) tout d'abord il faut de la musique, aussi à l'aide d'un tourne-disque, nous diffuserons des danses variées : marches, valse, jeerks, rock, etc... Les disques apportés par tous les participants représentent les chansons et les airs favoris de chacun.

2) Ensuite, s'il fait chaud, aussi semble-t-il prudent de prévoir de la boisson. Le verre de jus de fruit coûtera 0,10F.

3) Après plusieurs heures d'expression corporelle, il paraît nécessaire de retrouver des forces après tant d'efforts physiques. Des sandwiches à 0,20F. permettent à chacun d'emmagasiner des calories. De même des crêpes seront offertes aux palais les plus délicats.

Ces conditions réunies, il ne restait plus qu'à convoquer « les copains et copines ». Ceux-ci vinrent nombreux, une trentaine de danseurs âgés de 5 à 12 ans s'adonnèrent à des rythmes effrénés. L'ambiance fut sympa, tellement sympa que depuis 2 ans, les enfants de Jardres organisent leur bal privé sans papa, ni maman ».

Elle était pas belle la vie, il y a 30 ans.



1989, notre bulletin il y a 20 ans



En 10 ans le bulletin s'est étoffé et compte 68 pages, toujours sans couleurs mais avec l'apparition de photos et d'encarts publicitaires.

Pour ce numéro, la couverture présente une photo de la commémoration du bicentenaire de la révolution dans le cadre de la fête des écoles.

C'est aussi, cette année là, qu'est planté, place du monument aux morts, l'arbre de la liberté.

Cette plantation s'est déroulée en présence des enfants, des institutrices et instituteurs des écoles de Jardres, Pouillé, Tercé, des

habitants, du maire, du conseil municipal et des porte-drapeaux des associations patriotiques. Voir photos ci-contre avec la photo de l'érable de la liberté aujourd'hui.

Ce jour là, le maire, Monsieur de Chalain, dans son allocution dit aux enfants :

« Vous aussi vous grandirez, avec plus de liberté, d'égalité et de fraternité, sans jamais oublier qu'entre les hommes s'instaure tolérance et respect d'autrui »

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Durant ces 20 années passées, ces belles paroles ont beaucoup évolué, mais pas forcément dans le bon sens, quand nous subissons de plus en plus d'interdits, des disparités encore plus accentuées dans une société où le chacun pour soi s'installe inéluctablement. Fort heureusement, il existe encore et principalement parmi les plus humbles une grande solidarité dans les moments les plus douloureux. Quant à la tolérance et le respect nous constatons que ceux qui devraient prôner ces valeurs sont bien souvent loin de les appliquer.

Cette année là, nous fêtons le 10^e anniversaire des 10 heures de jardres avec une affiche exceptionnelle, aussi bien avec la partie sportive que par les animations et spectacles proposés aux 7000 spectateurs et toujours avec l'entrée gratuite.

Le programme propose un gala de catch, les prestations de l'humoriste Parick RAYNAL et son célèbre « Bernaudiau » le chanteur BILLY en vogue à l'époque, la Confrérie des Tire-Dou-zils qui a intronisé de nombreuses personnalités, les sonneurs de trompes de l'ECHO de la VONNE et une exposition rétrospective des 10 éditions.

La partie sportive, fil rouge de la fête avec les 10 heures cyclos et les 6 heures pédestres avait comme invité d'honneur le coureur cycliste professionnel, champion du monde sur route, JOOP ZOETEMELK.

Pour clôturer cette journée un feu d'artifice est tiré du stade.

L'arbre de la liberté
20 ans plus tard



L'arbre de la liberté
planté en 1989

Rétrospective des 30 ans, 20 ans et 10 ans

1999, notre bulletin il y a 10 ans



La présentation du bulletin devient plus attractive avec les 4 pages de couverture et les pages centrales en couleur et l'impression des 44 pages sur du papier couché brillant.

Dans ce bulletin, le maire, Gonzague de Chalain à l'occasion des vœux, présente le bilan des 3 premières années du mandat avec en particulier l'aménagement des parkings de l'église, des écoles et de la mairie, les travaux de voirie en centre bourg, la lagune à Pressec, etc...

Dans son discours il dit un mot sur l'information et la communication :

« A l'usage nous nous sommes aperçus qu'un bulletin communal annuel donnait des informations trop tardives et trop volumineuses. Aussi l'avons-nous allégé par un courrier municipal trimestriel. Malgré la qualité de ces informations, nous nous apercevons que l'information passe plus ou moins bien. Beaucoup restent sur leur position du « y a qu'à » conduisant au bavardage ou à des réactions violentes. Il y a peu de communication directe en retour et c'est dommage. Nous sommes là pour vous recevoir et vous écouter. Un fait est certain, dès que l'on touche aux habitudes, au corporatisme, à l'avenir, on risque de déclencher l'orage. N'oublions pas que l'intérêt général prime toujours sur l'intérêt particulier ».

Dans ce numéro, sont aussi présentées, l'exposition à la salle des fêtes

à la mémoire des combattants de 14/18 et la réception de 7 anciens paras du Spécial Air Service (S.A.S.) avec une cérémonie au monument de la Croix de Servouze.

La couverture de ce bulletin reprend en médaillon les photos des 24 heures de Jardres avec les funambules « Les Orsola Family » qui ont choisis Jardres pour le baptême aérien des enfants Tiziano et Charlie.

C'est donc suspendu dans les airs que M. De Chalain et le curé, le Père François, ont procédé au baptême des enfants sous le regard de milliers de spectateurs et des caméras de TF1.

Que de souvenirs...



M. De Chalain présente ses vœux devant une nombreuse assistance.



Notre logo à 20 ans

un concours pour un logo

Sur l'initiative de Bernard BERTHON, alors premier adjoint, un grand jeu concours est proposé à tous les habitants de Jardres pour réaliser un dessin qui représenterait le mieux notre commune.

Avec 19 propositions et après la délibération du jury, le choix s'est porté sur le logo que vous connaissez tous et toujours utilisé à ce jour.

C'est ainsi qu'est né le logo de notre commune, emblème de communication de presque toutes les communes dont Jardres, il y a 20 ans, était à l'avant-garde.

Un sigle... Un slogan... ! pour JARDRES.

La commission information propose à tous les habitants de la commune un concours simple et amusant. Il suffit de faire preuve d'imagination et d'initiative personnelle.

En un mot, il s'agit de réaliser un dessin qui représenterait le mieux notre commune, illustré de quelques mots.

Ce sigle, accompagné d'un slogan permettrait d'identifier la commune. Il pourrait être utilisé par les associations et dans les diverses manifestations ou animations communales.

• RÈGLEMENT DU CONCOURS

- pas de limite d'âge
- dessin réalisé sur format normal (21 x 29,7) et sur papier blanc, accompagné du nom et prénom, adresse du réalisateur
- chaque participant peut envoyer autant de travaux personnels qu'il le désirera
- dessin réalisé au feutre noir
- date limite d'envoi au secrétariat de la mairie, le 1er MARS 1990.

Bon courage à tous !

Faites preuve de curiosité, d'ingéniosité, de réalisme, mais aussi d'humour....

Bernard BERTHON



UN LOGO POUR SE FAIRE CONNAÎTRE

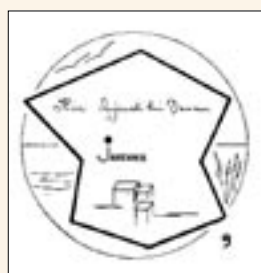
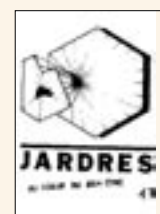
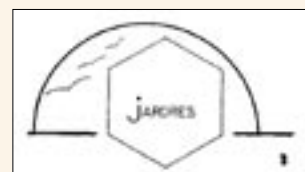
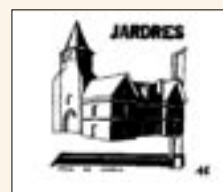
Il y a un an, la Commission Information du Conseil Municipal lançait son jeu concours "Un Sigle, Un Slogan pour Jardres".

A travers ce concours, il s'agissait d'impliquer la population à la promotion de l'image de sa commune.

Au total, dix personnes ont remis leur travail proposant 19 projets de logo respectant les points précis qu'imposait le règlement.

Le mercredi 10 Juin 1990, le Conseil Municipal et les représentants des Associations se sont réunis pour retenir le meilleur projet.

C'est finalement le logo réalisé par Jean-Philippe VRIET qui a retenu l'attention du jury. Un logo simple et clair qui s'inscrit sur les courriers et autres supports utilisés par la Mairie pour promouvoir et faire connaître notre commune.



Les autres logos proposés

Concours des maisons fleuries

Comme les années précédentes, la commission a fait le tour de la commune, et cette année les fleurs n'étaient pas forcément au rendez-vous à cause du retard dans la végétation, le choix a été de ce fait moins difficile, le nombre de maisons bien fleuries lors de notre passage était plus réduit.

Classement

Concours général

- 1 M. Mme SARRAZIN Bernard 2 Imp. pièce aux Geais
- 2 M. Mme VIDONI Bernard 3 rte des Salmondières
- 3 M. MOUCHARD Albert 16 rue de la Gare
- 4 M. Mme PRINCET Jérôme 15 rue des Groges
- 5 M. Mme PAILLER Jean 3 rte d'Anzec
- 6 M. Mme BOUILLEAU Guy Le Bois Senebaud
- 7 Mme POINOT Eliane 4 rue de la fosse à boire Pressec
- 8 M. Mme PLANCHAMP David 7 rue de Servouze
- 9 M. Mme HAMON Fernand rue de Migné
- 10 M. Mme SIROT Yannick rue de la mare les Salmondières
- 11 Mme POITEVIV Myriam 3 place de l'EGLISE
- 12 M. Mme PAPIN Robert 6 lotissement de Marèche
- 13 M. Mme GIRAUD Yves 4 lotissement de Marèche
- 14 M. Mme NAUD Thierry 8 rue de la Fosse Couturier
- 15 M. Mme LUSSON Jacques 4 rue de la Tour
- 16 Mme LALLEMENT Arlette rue de la mare, les Salmondières

Lauréats Maisons fleuries

- 17 Mme MIGNOT Georgette 18 rue de la pascalière
- 18 Mme TRANCHANT Yvonne 8 rue de la Pascalière
- 19 M. Mme BERTHON Gaston 1 rue de la Tour
- 20 M. Mme MAYAUD Sylvain le Bois
- 21 M. Mme DUPONT René 2 rue de Marèche
- 22 M. SANCHEZ Olivier 2 rue de la Citadelle
- 23 M. Mme PETIT Claude 10 rue de la fosse à boire Pressec
- 24 M. Mme FOMBEUR Lionel 8 route de Lavoux
- 25 M. Mme LOCHON Jean Le Chillou
- 26 Mme ROY Monique 18 rue de Servouze
- 27 M. Mme AUGRY Dimitri 2 rue de la Croix Giraudelle
- 28 M. Mme MIREBEAU Eric 22 rue des Groges
- 29 M. Mm ARNOU Auguste 8 rue de la fosse à boire
- 30 M. Mme AVELINE Marcel 2 route de Chauvigny

Balcons fleuris

- 1 M. Mme LHUILLIER Gilbert 13 rue du Grolleau

Fermes fleuries

- 1 M. PRENANT Maurice La Mastalière
- 2 M. Mme. PRENANT Laurent La Mastalière
- 3 M. Mme. BRETON Hervé 1 rue de Servouze
- 4 M. Mme. BRETON Raymond Migné

Commerces fleuris

- 1 M. Mme ROBIN Yannick 2 rue de la Mairie
- 2 LA SUITE La Carte

Divers

- MFR (maison familiale rurale) 5 rue de la Vallée Chauveau



Le conseil municipal visite le silo

Samedi 25 octobre 2008, le Conseil municipal en visite à la coopérative agricole TERRENA POITOU est accueilli par Serge Tranchée, le responsable des moyens généraux, afin de donner des explications sur le projet de construction de six cellules et d'un nouveau système de chargement pour utiliser davantage le transport ferroviaire.

Précisons que ce projet d'extension sera examiné dans le cadre de la procédure d'autorisation d'installation classée définie au livre V du code de l'environnement, et fera l'objet d'une enquête publique spécifique ou seront examinés les risques de pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.



- ✓ Génie électrique
- ✓ Génie climatique & thermique
- ✓ Réseaux extérieurs
- ✓ Energies renouvelables
- ✓ Maintenance 24 h / 24 h

☎ : 05.49.38.42.01

3 rue des Entrepreneurs B.P. 1027 86060 POITIERS CEDEX 9
Rue Santos Dumont 86100 CHATELLERAULT
☎ : 05.49.38.42.00 ☎ : 05.49.47.85.20
e-mail : poitiers.forclum@eiffage.com

2, place Paul Dezanneau
86000 St-Jean-Pied-de-Fort

RESTAURANT

LA GASTRONOMIE PORTUGAISE AU CŒUR DE LA VIENNE

SPÉCIALITÉS



VIN PORTUGAIS

Région de Porto **TRES MARIAS** midi et soir

Lundi au samedi - Tél. 05 49 44 64 78
FERMÉ dimanche soir, lundi soir, mardi soir

COUSSAY JEAN PIERRE
ARTISAN PLAQUISTE
NEUF & RENOVATION

Cloison plafond isolation
Bandes carrelage faïence
Fenêtres portes volets (pvc et bois)
Organisation et suivi de chantier

TEL : 06 81 37 82 03
FAX TEL : 05 49 59 94 86
mail : jpcoussay@orange.fr



SOSPC86
informatique @ domicile

Pour que cette année
soit encore moins stressante

Nous sommes toujours là
pour tous vos soucis
informatique



AVEC ENCORE PLUS DE SERVICE

- . Site Internet
- . Formation professionnel (agréé DRTEFPP)
- . Infrastructure réseau
- . Contrat de maintenance
- . Dépannage - Assistance
- . Assemblage sur mesure
- . Vente tout informatique sur commande
- . Initiation - Mise en service
- . Conseils

05 49 01 82 37 - 06 68 16 86 86
contact@sospc86.fr - www.sospc86.fr

Ets THUILLIER - décoration

Qualification professionnelle DPOCB n° 1012 - 1013

REVETEMENT DE SOLS
PARQUETS COLLES ou FLOTTANTS - Ponçage
PEINTURE - papiers peints
PEINTURE à EFFETS DECORATIFS
TISSUS TENDUS - Corniches et rosaces en staff
RIDEAUX - VOILAGES - Confection sur mesure.
PEINTURE & VERNIS (respect de l'environnement)

Tél. 05.49.46.36.21 - Fax : 05.49.47.86.28
Magasin : 1, rue de Poitiers - 86300 CHAUVIGNY



LE LION D'OR

Hôtel ** - Restaurant
26 chambres - 2 cheminées

Chef Jean-Pierre THEVENET
Cuisine Gastronomique

8, rue du Marché
86300 CHAUVIGNY
Tél. 05 49 46 30 28
Fax 05 49 47 74 28




Communaute de communes du Pays Chauvinois

Délégués de Jardres

MAERTEN Jean-Luc, PILLOT Jean-Bernard, FOMBEUR James.

Après les élections municipales, le nouveau bureau de la communauté de communes est ainsi constitué :

Président : BLANCHARD Bernard, Maire délégué de Pouzioux

Vice Présidents : HERBERT Gérard, Maire de Chauvigny, affaires économiques

FUMERON Roger, Maire de Fleix, voirie

MAERTEN Jean-Luc, Maire de Jardres, cadre de vie logement urbanisme

CHARRIER Patrick, Maire de la Chapelle Viviers, éducation ALSH

PUCHAUD Paul, Maire de la Puye, Tourisme

MARTIN Alain, Maire de Lauthiers, affaires sociales

MADY Bernard, Maire de Leignes-sur Fontaine, environnement, Ordures

COULOT Robert, Maire de Paizay-le Sec, affaires sportives

FOUCHER Claude, Maire de Ste-Radegonde, culture

BIGOT Gilles, finances

Les délégués de Jardres dans les commissions

Affaires économiques

Mrs MAERTEN et PILLOT

Ordures ménagères, Environnement Mrs MAERTEN et FOMBEUR

Affaires sportives Mrs MAERTEN et FOMBEUR
Education, Animation, ALSH Mrs MAERTEN et PILLOT

Tourisme Mrs MAERTEN et FOMBEUR

Affaires Sociales Mrs MAERTEN et FOMBEUR

Culture communication Mrs MAERTEN et PILLOT

Voirie Mrs MAERTEN et FOMBEUR

Cadre de vie, logement, Urbanisme Mrs MAERTEN et FOMBEUR

Appel d'offres M. FOMBEUR (suppléant)

Centre Intercommunal Action Sociale M. FOMBEUR

Association du Pays Chauvinois Mrs PILLOT (titulaire) et FOMBEUR (suppléant).

Les principales décisions de la Communauté de Communes

Réunion du 15 avril 2008 à la Puye,

Ordures ménagères

Le comité syndical du SIMER a décidé lors de sa séance du 28 novembre 2007 d'une revalorisation des tarifs de 3%.

Les redevances pour 2008 sont :

126,00€ TTC par foyer pour 1 ramassage par semaine

158,25€ TTC par foyer pour 2 ramassages par semaine.

La contribution de la communauté de Communes au SIMER s'élève à 612 144€ HT.

Accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH) Convention avec la CAF

La Caisse d'allocations familiales souhaite soutenir l'accueil ALSH pour l'accès aux loisirs des enfants, par une aide complémentaire à la prestation de service d'accueil destinées aux familles, avec un quotient familial inférieur à 549€. Cette convention d'objectifs et de financement concerne l'activité d'accueil de loisirs camp et mini-camp.

Réunion du 1^{er} juillet 2008 à Leignes-Sur-Fontaine Local de la communauté de Communes

Le local actuel, rue de Vassalour est une location à la ville de Chauvigny. Celle-ci destine le Bâtiment à d'autres activités.

Le Conseil de Communauté, lors de sa séance du 26 novembre 2007, a délibéré sur la construction d'un bâtiment pour y implanter le siège de la communauté de communes, sur un terrain d'environ 1500 m² lui appartenant, sur la zone nouvelle de Peuron à Chauvigny.

L'opération consiste en la construction d'un bâtiment de 400 m², de plein pied, composé de bureaux, salles de réunions et archives.

Lancement de la procédure d'appel d'offres sur une estimation de 640 000€ HT.

CLSH

Diagnostic Enfance/Jeunesse

Renouvellement du contrat temps libre avec la CAF.

Désormais, un seul contrat sera conclu pour financer les actions au titre de la petite enfance et des jeunes. Le contrat « enfance et jeunesse » prend le relais des contrats « enfance et temps libres »

Au préalable, il est proposé de réaliser un diagnostic sur le territoire, afin d'analyser les besoins et identifier l'offre existante en matière d'enfance et jeunesse, étant précisé la « petite enfance », n'est pas de notre compétence à ce jour.

Réunion du 7 octobre 2008 à Jardres.

L'essentiel de la réunion a porté sur le règlement intérieur de la Communauté de Communes, celui-ci étant obligatoire (loi d'exécution du 6 février

1992 lorsqu'une commune dépasse 3500 habitants.

Le présent règlement a pour objet, de préciser les modalités relatives au fonctionnement du Conseil de Communauté.

Réunion du 25 novembre 2008 à FLEIX

Affaires économiques

Parc éolien.

Le territoire de Communauté de communes fait l'objet de plusieurs études sur différentes communes, afin d'implanter un parc éolien.

La Communauté de Communes a été saisie afin de réfléchir sur la mise en place d'un zonage départemental de l'éolien (ZDE).

Il convient de modifier les statuts afin de prendre en compte cette nouvelle compétence et intégrer l'article.

I – Groupes de compétences obligatoires

Un aménagement de l'espace

- Elaboration du zonage de développement de l'éolien (ZDE)

Cette proposition a été adoptée par le Conseil de communauté.

Dossier ACIME

Devant la situation de la Société ACIME, sise à Sainte Radegonde, dans les locaux de la communauté, il a été décidé de faire un avenant au Crédit bail, le prolongeant de 4 ans avec modalités financières.

CLSH

Tarifs 2009 – Reconduction jusqu'à nouvel ordre des tarifs 2008.

Sollicitation d'une subvention auprès de la jeunesse et des sports dans le cadre de la participation au projet « avant la télé »

Pour le diagnostic une consultation a été lancée, cinq bureaux d'études ont répondu. Le choix a été fait sur le mieux disant : SER 86 8 400€.

Subvention d'équipement à la commune de Chauvigny.

Dans le cadre des subventions attribuées aux communes, pour projet attribution d'une prime plafonnée à 15 000€ à la commune de Chauvigny, pour la construction d'une salle culturelle et d'animations associatives.

Rappel des compétences de la communauté de Communes.

- La compétence économique

- La voirie pour la partie investissement

- La piscine

- L'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement)

- Le CIAS (Centre Intercommunal d'action sociale)

- Les ordures ménagères par le SIMER

- Le tourisme



FABRICATION et POSE
MENUISERIES SUR MESURE
NEUF et RENOVATION
Escaliers, Cuisines,
Volets roulants, Stores...

La Vallée du Pont
86800 St JULIEN L'ARS
Tél. 05 49 56 81 19
Fax 05 49 01 36 17
vrietetfils@alicepro.fr

Le Pays Chauvinois

Le Pays Chauvinois comprend les 9 communes de la Communauté (Chauvigny, Jardres, Fleix, La Chapelle viviers, La Puye, Lauthiers, Leignes-Sur-Fontaine, Paizay-Le-Sec, Sainte Radegonde). Plus la commune de Valdivienne.

Aux élus s'ajoutent des représentants des chambres consulaires.

Président : FOUCHE Alain

Vice-Président : FOUCHER Claude

Trésorerie : BIGOT Gilles

Trésorier Adjoint : LAURENDEAU Roland

Secrétaire : PUCHAUD Paul

Secrétaire Adjoint : Le représentant des chambres consulaires

Commissaire aux comptes : BOZ Philippe

Représentants commune de Jardres

Titulaire : PILLOT Jean-Bernard

Suppléant : FOMBEUR James

Quelques activités du pays

Antenne de la maison départementale de l'emploi

Cette antenne comprend la cellule objectif emploi, la mission rurale locale. Elle comprend, un secrétariat, une animatrice et un responsable dépendant de la maison départementale. Elle est située dans les locaux de Mr TABOIS (près du pont).

Plantations

Sur la commune de Jardres, la plantation des arbres sur le terrain de la salle des Fêtes s'élève à 7017,05€.

Enquête menée par les chambres de métiers et de commerce concernant l'emploi dans le commerce et l'artisanat sur le Chauvinois.

Le coût est inférieur à 1000€.

4° contrat de territoire

Pays Chauvinois-Conseil Régional (2007-2013)

1 267 808€ de subventions pour financer des actions concernant

- Emploi/Economie
- Environnement
- Agriculture
- Logement social
- Vivre ensemble (festival d'été, des aînés, chemin de randonnées)
- Equipement
- Education, santé, prévention, handicapé



**MAÇONNERIE
BETON ARME**
NEUF & RÉNOVATION

SARL Rêmi DA SILVA

sarldasilvaremi@wanadoo.fr

ZA Les Cartes
86800 SEVRES ANXAUMONT

TEL 05.49.56.59.52



PRO — BONNEMAIN

- TV - HIFI - VIDÉO - ANTENNES
- Agréé CANAL+ et SAT
- MÉNAGER
- SERVICE après VENTE
- CLIMATISATION - ÉLECTRICITÉ
- ALARME

«La Carte» JARDRES - BP 68 - 86300 CHAUVIGNY - Tél. 05.49.47.90.90
86310 SAINT-SAVIN - Tél. 05.49.48.01.28

**Sté BONNEFOY
PALMIER**
S.A. au capital de 1 020 000€

TRAVAUX PUBLICS
TRANSPORTS CARRIÈRES
BETON PRÊT À L'EMPLOI



Avenue de la Vienne
86300 CHAUVIGNY - Tél. 05 49 46 31 03 - Fax. 05 49 46 47 23

Ébénisterie - Aménagement

Sarl **BARRITAULT**
Fabricant

Cuisines - Salles de Bains
tous meubles sur mesures



2, rue Jules Vernes - Z.A. les Cartes
86800 Sèvres-Anxaumont

Tél : 05 49 44 04 82 - Fax : 05 49 45 66 72

www.barritaault.com

Club des Aînés Ruraux

Année 2008 marquée par le renouvellement difficile, d'un bureau à reconstruire, c'est un gage de renouveau. Ce nouveau bureau est plein de projets et de vitalités.

Au cours de cette année

- les réunions bimensuelles (Ancienne cantine de l'école les 1^{er} et 3^e jeudis du mois) sont toujours animées, le nombre de tables de scrabble et de belotte s'accroît. Les fréquences d'ouvertures peuvent être plus élevées, nous y sommes prêts.

- Les réunions sont le rendez-vous convivial avec café, petits gâteaux, verre amical, etc... bref il fait bon être avec nous.

- Le concours de belote, certes un peu moins fréquenté qu'en 2007, mais nous recommencerons avec un autre choix de date.

- Les repas trimestriels : la gourmandise, le bonheur de se retrouver, les après midi d'échanges sont riches de joies et hauts en couleurs.

Mais 2008 a été aussi, une année de tristesse. Nous avons perdu des nôtres, emportés par la maladie.

Nos pensées vont vers leurs conjoints et leur famille, ils demeurent de cœur, au club des Aînés de Jardres.

Les perspectives

Voilà bien un mot qui peut étonner certains, mais oui il y en a et plus encore que par le passé, le mouvement des Aînés Ruraux apporte une pierre à l'édifice solidaire, convivial, et d'écoute.

Lieu de rassemblement le club est aussi et surtout un ensemble d'oreilles et de cœurs, à l'écoute des autres.

Fédéré, ce mouvement apporte les couvertures solidaires en termes d'assurances, d'assistance, de partages.

Rappelons qu'en 2008 cette fédération nationale a été reconnue d'utilité publique par l'Etat. Les possibilités sont nombreuses, variées et toujours adaptées aux budgets les plus modestes.

Quel que puisse être le problème, nous essayons de trouver une solution adaptée, c'est aussi cela être avec les Aînés Ruraux de la Vienne.

Par exemple: voyages à LAMOURA dans le Jura à la neige, en 2009, au Canada (Québec) pour 15 jours, et une croisière de 8 jours en Méditerranée ; quels programmes tout de même !!!!

A l'heure où le nombre de retraités va croissant, les activités sont multiples, et ouvertes (Montgolfière, Cerfs-volants, vannerie, dentelle et broderie, photo numérique, initiation informatique, etc.)

Les Aînés Ruraux ne sont pas exclusivement un cercle de « beloteurs et scrabbleurs » !!!

C'est l'antithèse des clubs thématiques. Ce sont des femmes et des hommes, qui bougent (les activités sportives adaptées, les déplacements étonnants, les jeux surprenants), qui font vivre et animent les communes (exemple des expositions sur le petit patrimoine rural).

Si on parle de cotisation: elle est minime à l'année civile (même si « comparaison n'est pas raison », c'est équivalent de 2 paquets de cigarettes) cette cotisation ouvre toutes ces portes.

A Jardres, nous aurons en 2009, la chance d'accueillir la réunion départementale des présidents d'associations qui représentent les 16 000 membres des associations d'Aînés Ruraux.

Alors retraités ou en passe de l'être, jeunes ou moins jeunes, poussez la porte, venez nous voir, en toute convivialité nous vous accueillons et vous offrons ce passeport pour de bons et agréables moments.

René DUPONT



Repas des aînés ruraux



Un groupe à la confection d'un bouquet

Le bouquet confectionné



Art floral

Rentrée 2008-2009 !

Quelques départs, mais aussi quelques nouvelles adhérentes. Des jardraises motivées sont venues se joindre à nous pour découvrir le plaisir des compositions florales. Nous sommes donc actuellement 20 personnes inscrites, dont 11 de Jardres. C'est très encourageant pour notre petite section !

Nous nous retrouvons toujours un vendredi par mois dans une salle derrière la Mairie. Nous bénéficions cette année d'une nouvelle formatrice et décoratrice en art floral qui, avec son savoir faire et sa motivation, a su nous faire partager sa passion pour les fleurs.

Nouvel horaire : de 17h30 à 19h30, une seule séance.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le 05 49 56 01 60

Association des anciens combattants

Voyage annuel 2008

Le 1^{er} septembre, les anciens combattants et amis sont partis 5 jours en Alsace pour leur voyage annuel.

Ils ont pu admirer cette très belle région avec ses villages fleuris, la célèbre route des vins avec ses vignes à perte de vue qui produit ce vin blanc de qualité remarquable et tant réputé.

Les visites se sont enchaînées avec le superbe château du Haut Koenigsbourg qui domine la

plaine d'Alsace de ses 757 mètres, la célèbre cathédrale de Strasbourg, le Mont Sainte Odile, Colmar, etc...

La visite, pour découvrir la fabrication de la bière suivie d'un repas choucroute accompagnée comme il se doit d'une excellente bière fut très appréciée des anciens qui en conservent encore le goût en bouche.

Toutes et tous gardent un excellent souvenir de ce voyage, moment privilégié de détente et de convivialité.

Programme 2009

Mardi 11 novembre : messe à 10h30 suivie de la cérémonie aux Monument aux Morts.

Dimanche 1^{er} février : concours de belote

Dimanche 14 juin : Fête annuelle du pain et de la chasse, brocante avec l'A.C.C.A.

Vendredi 8 mai : Commémoration et banquet.

Septembre : voyage annuel



Les Anciens combattants
autour d'une bonne table



Les gens du voyage annuel
des Anciens Combattants

ACCA Jardres

14/09 : ouverture de la saison de chasse 2008/2009 ?

Sur le territoire jardrais, une cinquantaine de chasseurs recherchent le petit gibier ... désespérément ! Les années se suivent... et se ressemblent ! Une fois de plus, on ne peut que constater l'appauvrissement de la faune. Il faudra encore avoir recours aux lâchers pour espérer rapporter une pièce...

La gestion de la faune et de ses habitats est reconnue d'intérêt général par le code de l'environnement. La pratique de la chasse participe à cette gestion et contribue à l'équilibre entre le gibier, les milieux et les activités humaines.

Le but d'une ACCA est d'assurer une bonne organisation technique de la chasse. L'ACCA se doit d'accomplir certaines missions telles que :

- le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique ;

- l'éducation cynégétique de ses membres ;
- la régulation des animaux nuisibles ;
- le respect des plans de chasse.

Son activité doit s'exercer dans le respect des propriétés, des cultures et des récoltes. Elle est coordonnée par la fédération départementale des chasseurs.

A ces missions s'ajoute une orientation vers l'animation locale.

En 2008, l'ACCA de Jardres a organisé :

- un banquet regroupant une cinquantaine de convives le 6 avril.
- un thé dansant le 27 avril. Un bon orchestre mais des danseurs pas assez nombreux.
- la fête du village le 8 juin, avec vide-grenier, courses de lévriers et animations diverses. Plus de 130 exposants ont investi l'allée de l'Epinoux. Grâce à une météo clémente et aux nombreux bénévoles, le succès a été au rendez-vous.

En 2009, la fête du village aura lieu le 14 juin. Les deux organisateurs, ACCA et AC, se penchent actuellement sur le contenu de cette manifestation.

Le conseil d'administration

Président d'honneur : Octave LAVAUD

Président : Jacky CHEBASSIER

Vice-président : Pierre GODEFROY

Secrétaire : Jérôme PRINCET

Trésorier : Eric MIREBEAU

Membres : Jean-Noël ARLOT,

Max AUBRUN, Raymond BRETON, Jean-Claude MEUNIER,

Christophe MOREAU, Michel PAITRE, Yannick ROBIN, Bernard SARRAZIN, Jean-Michel THOUVENIN



Exposition de voitures anciennes, tracteurs,
solex et modèle réduit de batteuse.

Gymnastique volontaire de Jardres

le mouvement vitalité

A plus de 25 ans d'existence à Jardres, notre association compte cette année 55 adhérentes et adhérents (dont quelques nouveaux habitants de la commune). La rentrée a eu lieu le 8 septembre, et les cours sont exclusivement dispensés par des animatrices possédant une solide expérience et diplômées FFEPGV.

Pour satisfaire les pratiquants, notre association à but non lucratif est dotée d'une organisation structurée d'employeur, soutenue par le Comité Départemental (CODEP) et une Fédération Nationale (FFEPGV), ainsi que par l'aide de la Municipalité par le biais de la subvention et la mise à disposition de l'agréable Salle des Fêtes 4 heures par semaine.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, nous avons mis en place le régime prévoyance pour nos deux salariées en regard de la Convention Nationale des Sports qui fixe les règles entre les employeurs et les animateurs sportifs.

Venez prendre un passeport pour la vitalité, le bien-être, la détente, avec une ou plusieurs séances par semaine de gym, entretenant des échanges, de belles amitiés développant aussi une ouverture d'esprit.

Les cours sont adaptés à tous les âges pour prendre soin de son corps et sa forme pour longtemps.

Avec un accueil et une ambiance sympathique et chaleureuse, un encadrement de qualité, la G.V. c'est le meilleur des investissements pour votre bien-être :

« Il n'est de richesse que sa santé »

Au cours de la saison, plusieurs actions festives ont été l'occasion de réunir les adhérentes :

- galette des rois en janvier
- rencontre des deux sections en février autour d'un buffet sucré salé, l'occasion d'échanger quelques pas de danse
- pique-nique annuel du groupe séniors le 19 juin
- animations par les séniors avec des danses folkloriques au sein de Maisons de Retraite
- sortie resto du groupe adultes le 30 juin
- voyage au Puy du Fou à l'initiative des séniors le 27 juin en collaboration avec les membres de la G.V. de Lavoux

Pour la saison à venir :

- une soirée en février réunissant les deux groupes
- un spectacle avec la section danse de Chauvigny (date à définir)
- voyage à définir
- randonnées pédestres (calendrier à définir), participation à la randonnée à Chauvigny en faveur du Téléthon

L'Assemblée générale a eu lieu le 23 juin 2008, en présence de Monsieur Le Maire et de Monsieur CHASSAIN représentant le CODEP, l'occasion de présenter l'activité de l'année passée et celle à venir, il a été décidé de scinder en deux le cours d'adulte, qui propose deux créneaux (voir planning)

Nous avons procédé au renouvellement du bureau :

Présidente Marie Claude HUCHET,
adjointe Suzanne SURRY
Trésorière Annie SARRAZIN,
adjointe Jeanine LEBault
Secrétaire Anne PAIN,
adjointe Chantal LEBEAU

Pour toute information concernant les cours et la vie de l'association (les inscriptions sont toujours possibles en cours d'année) :

05 49 56 58 77 Anne,
05 49 56 62 72 Marie-Claude,
05 49 56 80 40 Annie.

Quel que soit votre âge, votre niveau de pratique, si vous souhaitez faire un peu d'exercice en dehors de toute contrainte compétitive et participer aussi à la vie associative et l'essor de notre commune, vous serez accueilli avec beaucoup de plaisir

A BIENTOT



Les jeunes pratiquants et les moins jeunes

Planning et tarif de la saison 2008 /2009

L'adhésion vous donne la possibilité de participer aussi bien au cours en journée que ceux du soir

Activités	Objectifs	Jour et heures	Animatrice	Tarif (comprenant licence et assurance)	TOTAL Annuel heures
GYM ADULTES					
Gym tonique, step, fitness, LIA	Coordination, cardio, travail musculaire, séance « brûle calories »	Lundi de 19h30 à 20h 30 (hors vacances scolaires)	Andrée DETRAIGNE	114€ (par personne possibilité de paiement en 2 fois)	66 h
Gym dynamique	Renforcement musculaire, travail fessiers, abdos, assouplissements	Mercredi de 19h30 à 20h30 (hors vacances scolaires)		215€ (pour 2 membres de la même famille)	66 H
GYM SENIORS					
Renforcement musculaire, entretien, assouplissements, équilibre, coordination, relaxation et détente....	Entretien la mobilité articulaire et la tonicité musculaire, améliorer les facteurs d'équilibre..etc	Lundi de 10h à 11h (hors vacances scolaires) Jeudi 10h15 à 11h15 (hors vacances scolaires)	Evelyne DAOUT	114€ (par personne possibilité de paiement en 2 fois) 215€ (pour 2 membres de la même famille)	66 h

Bibliothèque municipale

« Les mots sont les passants mystérieux de l'âme... » Victor Hugo

Ca y est ! Depuis la rentrée 2008, nous vous accueillons dans des locaux plus grands, réaménagés et repeints. Au même endroit, la bibliothèque dispose maintenant de 2 pièces supplémentaires, les aînés et l'art floral étant maintenant dans l'ancienne école.

Cet été, après avis favorable de la nouvelle municipalité, les murs et plafonds ont été repeints par l'entreprise Bert de Jardres dans des tons chaleureux.

L'accueil se fait maintenant par la petite cour ; la grande salle est plus claire et lumineuse avec coins lecture ; l'ancienne salle est dédiée maintenant aux plus petits de nos lecteurs avec coin magazines pour les parents ; à l'étage, la salle pour les plus de 6 ans n'est pas modifiée. Tout ceci, à la grande satisfaction de tous, lecteurs et bénévoles qui y travaillent.

Bien sûr, nous avons encore des projets. Nous pensons à l'aménagement d'une salle pour les ados, nous y réfléchissons...

Pour vous donner une idée de l'activité de la bibliothèque, voici quelques chiffres pour 2008 : 220 lecteurs sont venus soit plus de 1000 visiteurs, 4 permanences/semaine avec 5h30 d'ouverture et 4h/mois pour l'école de Jardres sont assurées, 3500 ouvrages sont disponibles avec 4 abonnements à des magazines (Art & Décoration, L'ami des jardins et de la maison, J'aime lire, Mille et une histoires). Le bibliobus passe 2 fois/an et la navette de la BDV (Bibliothèque Départementale de la Vienne) 1 fois/mois ce qui permet un mouvement des livres entre les bibliothèques du département et de répondre à des demandes de livres spécifiques.

Inauguration des nouveaux aménagements



Nous avons mis en place 3 belles expositions au cours d'animations :

- lecture présentation des nouvelles acquisitions au cours de l'exposition « La Terre est ma couleur » en Mars, Avril ;

- participation à la fête du village le 8 juin avec matinée portes ouvertes et exposition sur les chevaux ;

- inauguration des nouveaux aménagements avec dégustation de thés au cours de l'exposition « L'heure du thé » le 25 octobre qui a eu un franc succès ; nous avons eu un temps superbe ; 80 personnes ont pu déguster 15 litres de 10 thés de saveurs différentes, accompagnés de pâtisseries typiques.

Pour gérer le tout et vous servir : 9 bénévoles permanents, 5 occasionnels et 2 nouveaux, Sophie et Cédric qui nous rejoignent, merci à eux.

Encore un chiffre, 0.

0 euro pour le lecteur ; eh oui, l'inscription et les prêts sont gratuits, la bibliothèque étant subventionnée par la municipalité, alors, pas d'hésitations, venez en profiter !



Exposition « ma Terre est la couleur »



Exposition sur les chevaux

Bibliothèque municipale
3 place R. Guillon
Tél. : 05 49 42 85 74
biblio.jardres@gmail.com

Horaires d'ouverture

les mardis de 18h à 19h
les mercredis de 10h30 à 12h
et de 17h à 18h30
les samedis de 10h30 à 12h

Les Baladins de Jardres

L'année a été riche en événements avec de belles performances au niveau du département, notamment avec des podiums (souvent féminins), mais aussi par des déplacements en France, avec quelques courses en Vendée et Charente ainsi que le marathon de Toulouse.

Nous avons aussi participé à des trails longues distances en Ariège (71 km), le tour du Mont-blanc (96 km), St Etienne-Lyon (80 km) et même à l'étranger au Maroc pour le marathon des sables (270 km).

Mais le plus beau étant pour tous, cette convivialité qui règne et s'approprie dans tous nos déplacements.

Nous tenons à vous annoncer que cette année, Jardres aura sa course et que sa naissance est programmée pour le 13 décembre 2009.

Au programme pour 2009

- Trail d'Ambazac
- Tour de la Vienne
- Marathon de New York (sur liste d'attente)

Merci à tous les adhérents pour le plaisir qu'ils témoignent à chaque sortie.

Remerciements aux partenaires

Mairie de Jardres, Intermarché de Jardres, les Rapides du Poitou, SACOA des Nations.



L'heure des récompenses pour les baladins

Le mot du Président

Après une année de transition plutôt difficile marquée par la descente de l'équipe réserve en 6ème division, due principalement à un effectif réduit, la dernière saison avant de souffler les 40 bougies commence avec un effectif plus riche tant en quantité qu'en qualité. Ceci permet alors d'ouvrir certaines perspectives ambitieuses sous la houlette de l'exigeant et du rugissant Thomas Lebeau.

Bien sûr, tout cela ne serait pas possible sans le dévouement indéfectible des dirigeants, la présence indestructible des bénévoles, l'investissement corps et âmes, fidèles et généreux des différents sponsors toujours plus nombreux et les encouragements incessants (ou huées méritées !!!) des milliers de supporters en folie...

C'est maintenant aux joueurs de démontrer la grande confiance qu'on leur accorde et de faire fructifier le bon état d'esprit qui règne au sein du club et la participation active des nombreux membres. Tout ceci en se faisant plaisir et en donnant le meilleur de soi-même avec un comportement irréprochable sur le terrain.

Bonne saison à tous et vive le F.C.J.

Le président du FC Jardres
Yohann Fombeur

Effectifs

Le club entre dans sa 39^e saison avec :
27 dirigeants, 13 vétérans (dont 12 en UFO-LEP), 32 seniors, 3 18 ans, 3 15 ans, 2 13 ans 5 benjamins, 7 poussin et 3 débutants.

Manifestations

Pour cette saison le club a programmé :

- 20 décembre 2008, une terrine de Noël
- 14 mars 2009, soirée Paëlla
- 17 mai 2009, une terrine de fin de saison

Bureau et répartition des tâches

Présidents d'honneur M. le Maire de Jardres et Bernard BERTHON

Président Yohann FOMBEUR

Président délégué au District James FOMBEUR

Vice-présidents Laurent CRONIER et Jean-Michel MEUNIER

Sécrétaires Affaires générales Sylvie LEBEAU et François BOURON, Administration district James FOMBEUR, Assurances André DARTHOUT

Trésorière Sarah JOFFRE

Vice trésorière Virginie FOMBEUR

Membres actifs Damien BIGOT, Guy BOUILLEAU, Bernard BROUARD, Sara ECALLE, David PLAINCHAMP, Chantal PAÏTRE, Florence POITEVIN et Bernard ROY.

Football Club



Equipe 1 - Debout : BOUE Olivier, BIGOT Damien, MOINOT Yann, SAVIGNY Grégory, PAIN Alexis, DURRAULT David, FOMBEUR Yohann, PASCAULT Mathieu, PICARD David. Assis : LEBEAU Thomas, BRISSONNET Sébastien, ROBIN Guillaume, PICARD Jérôme, PAÏTRE Bastien, COSTA Julio, DUMONTEIL Geoffrey.



Equipe 2 - Debout : SAVIGNY François, EHRET Xavier, LEFORT Vincent, BELICOT Tony, BOURON François, DIXNEUF Julien, DAGONNARD Gérald, BONNET Claude, NADEAU Yohann.

Assis : DUGAND Mickaël, BRANCHEREAU Frédéric, BERTHON Bertrand, BENVENUTO Bertrand, MAINTROT Mickaël, LESSENE Mathieu.



Vétérans - Debout : AUZANNEAU Vincent, ELOY Pierre-Yves, GAUTRON Lilian, BONNET Claude, MEUNIER Jean-Michel, DAVIGNON Tony, FRADIN Cyril. Assis : SABOURIN Hugues, BREGEAT Thierry, MOREAU Christophe, PASQUIER Mickaël, CRONIER Laurent

Les équipes

Pour cette saison, le club engage 2 équipes seniors, une en 4^e division et une en 6^e division. Pour les coupes, l'équipe 1 reste en course en JOLLIET-ROUSSEAU et l'équipe 2 dans le challenge Marcel RENAUDIE.

Les équipes Jeunes

L'école de foot « Vienne et Moulière » qui comprend les clubs de Bignoux, Jardres, Lavoux-Liniers et St Julien-l'Ars permet de rassembler les équipes des clubs et faire un travail constructif pour les jeunes.

Le club de Jardres est représenté au sein de « Vienne et Moulière » par Jean-Pierre Chaumet, Sarah Joffre et Patrick Bellot. Des éducateurs de chaque club assurent les entraînements sur les différents stades de l'entente ainsi pour Jardres, Jean-Pierre Chaumet entraîne les moins de 15 ans, David Plainchamp et Mickael Pasquier les benjamins.

Pour cette saison, l'entente a engagé :

1 équipe de 15 ans évoluant à Jardres, 1 équipe de 13 ans évoluant à Bignoux, 1 équipe de benjamins à 9 et à 7 évoluant à Lavoux, 1 équipe de poussins à St-Julien-l'Ars et pour les débutants, entraînements à St-Julien et plateaux le samedi.

Le football reste un sport peu onéreux qui apporte du plaisir, de la confiance en soit et du respect des règles à nos enfants. Souhaitons leur beaucoup de joie cette saison.



ECOLE DE FOOT - Debout : PLAINCHAMP David, MEUNIER Léo, PASQUIER Baptiste, PLAINCHAMP Maxime, BREGEAT Rémi, JUBERT Jordan, CRONIER Antoine, PASQUIER Mickaël, DIXNEUF Florent, JOFFRE Florian, CHAUMET Martin, CHAUMET Jean-Pierre. Assis : JALLAIS Raphael, MERIOT Luc, LEBEAU Romain, JUBERT Mathias, LEBEAU Paul, PARIAS Alex, BUCH Kenzo, GUILLON Tony, MARECHAL Geoffrey.

Un membre de la famille nous a quittés



Victor était une grande figure du FCJ. Arrivé à Jardres en 1977, il s'est engagé immédiatement au club de foot avec ses fils. Il a tour à tour occupé les postes de secrétaire, dirigeant des équipes jeunes puis Président.

Il a apporté beaucoup de joie de vivre et de discipline aux jeunes pousses. Qui n'a

pas d'excellents souvenirs des entraînements derrière le presbytère sur un terrain réduit avec des têtes en guise de buts. Il a également participé à l'aménagement du stade actuel.

En tant que joueur, il a officié dans les buts des équipes I, II et III pendant de longues années et jusqu'à plus de 40 ans.

Quand au mois de juin 1989, après une assemblée générale houleuse, la plupart des dirigeants quittait le navire, il a pris la direction du club sur la sollicitation de Poloche et Bracci. C'est là que le club a connu ses heures de gloire, en remportant 2 titres de Champion de la Vienne consécutifs en 1992 et 1993 grâce à leur sérieux, leur discipline et leur désir de réussite.

Sur cette consécration, il a tiré sa révérence au Château de l'Epinoux, où il avait vécu à son arrivée sur la commune, après une chaleureuse réception de M. de Chalain et de son conseil municipal.

Nous garderons en souvenir des 3^e mi-temps colossales chez lui ainsi que des réunions sérieuses au cours desquelles tout le monde se sentait - et était - obligé de s'investir.

J'espère que là-haut il y a une place pour que se retrouvent ces 2 amis, Bracci et Victor.

Un grand honneur de t'avoir croisé pour nous avoir apporté autant de joie autour d'un ballon.

De la part de tous tes amis
du club de Jardres.



Victor entraîneur des jeunes

site internet du club

<http://fcjardres.free.fr/>

Depuis quelques années déjà, le F.C.J. possède son site internet qui s'enrichit au fur et à mesure. N'hésitez pas à visiter le site pour laisser vos impressions, chercher des infos ou jouer en pariant sur les matchs de championnat.

Association des parents d'élèves

Rpi Jardres-Pouillé-Tercé

L'A.P.E c'est quoi ?

L'association des parents d'élèves, de type loi 1901, est une association dynamique qui a pour objectifs de favoriser les échanges parents-enseignants-enfants, ainsi que l'organisation et la mise en place d'activités scolaires et extrascolaires (culturelles, sportives et de loisirs), toujours en collaboration avec l'équipe enseignante et la participation des parents.

L'APE s'implique aussi activement dans la vie de l'école, le financement des sorties ou des séjours des enfants, grâce aux bénéfices engrangés par nos manifestations ou animations telles que le loto, les tombolas et les fêtes de fin d'année. Nous remercions par ailleurs tous les parents qui nous aident lors de ces festivités par la fabrication de gâteaux, la vente des tickets de tombola et toute l'aide apportée pour l'installation des différentes manifestations.

Ainsi l'année 2007-2008 a été marquée par le projet de l'école de Tercé « l'école en roulotte » qui s'est déroulée du 11 au 14 mars 2008, avec le partenariat de l'association l'école buissonnière, les enseignants, et différents partenaires pour lequel 106 enfants du regroupement ont bénéficié d'un séjour à la ferme pédagogique de Romagne et pour lequel l'APE a contribué à hauteur de 2756 euros.

Mais l'APE c'est aussi les activités périscolaires qui répondent à un projet pour permettre aux enfants de découvrir diverses activités tout en créant une synergie entre les parents, les enseignants, les élus et les différents intervenants.



Les dessins des élèves affichés dans le couloir de l'école

L'un des projets de l'année écoulée a ainsi permis à 47 enfants de dessiner et de peindre sur du tissu des arbres afin que ces derniers soient suspendus dans les couloirs de l'école de Jardres, le tout grâce à Franck Bayard, Laurence Pignoux, aux parents d'élèves et à Maud Angot notre intervenante.

L'APE c'est quoi ?

Une équipe de 20 bénévoles qui donnent un peu de leur temps, beaucoup de leur

talent et le tout dans la bonne humeur et dans un esprit de convivialité pour le bien de nos enfants.

Depuis l'année dernière, nous avons choisi la co-présidence dont voici la composition :

Pascale Cassagnabère (Pouillé), Valérie Chauradeau (Jardres), Nadège Bodin (Pouillé) et Florence Baud (Tercé). De cette façon chaque commune du regroupement y est représentée.

Le bureau se compose de Laurence Auzanneau (trésorière) ; Sophie Labbé (trésorière adjointe) ; Mélanie Vigner (secrétaire) et Laurence Pignoux (secrétaire adjointe)

Sans oublier les membres : Pascale Bernard, Lydia Béty, Edith Crespin, Vanessa Dupuis, Gaëtan Ferjou, Audrey Huteau, Florence Mériot, Sandrine Montagne, Mélinda Pompadour, Anne Rigaud, Helga Thiélin et Patrice Vergnaud.

Cette année marque aussi celle du départ de plusieurs membres actifs de l'APE dont Emilie Sentagnes, Jean-Joël Brunet, Nadège Pirau-deau et enfin Franck Bayard, grâce à qui l'APE a trouvé un nouveau essor par la création des ateliers périscolaires avec le succès et l'engouement qu'on leur connaît.

Encore merci à eux !!!

Les projets

- Les ateliers d'animation périscolaires sont toujours une priorité pour l'APE pour la plus grande joie des enfants.
- Les rencontres « cafés des parents » qui ont pour objectif de favoriser les échanges autour de débats sympathiques et respectueux de l'anonymat sur des thèmes éducatifs :
 - 12/11/08 : problèmes de sommeil de nos enfants (et de leurs parents !)
 - 20/01/09 : comment leur parler de la mort ?
 - 15/04/09 : thème non défini
- La kermesse de fin d'année de l'APE aura lieu au Stade de Tercé le 27/06/09 avec la participation des enfants de Tercé.
- Participation aux spectacles de fin d'année proposés par les enfants de Pouillé et de Jardres.
- L'assemblée générale de l'année prochaine se déroulera le 02/10/09 à la salle du Friaula à Tercé.

Nous tenons à vous rappeler que tous les parents sont les bienvenus ainsi que toute l'aide et les idées que vous pourriez apporter, et nous souhaitons adresser nos sincères remerciements aux trois communes qui mettent à notre disposition locaux et matériels.

Le bureau

Association des donneurs de sang Jardres-Lavoux

Promotion, à l'initiative de l'association, du don du sang
sur les étiquettes de bouteille d'eau Jolival

Composition du bureau pour la saison 2007/2008 à l'issue de l'assemblée générale du 19/10/2007

Présidente Annick FOMBEUR

Vice-président Alain ROY

Trésorière Ginette VIGUIE

Trésorier adjoint Jean-Claude CHABRUN

Secrétariat Chantal LEBEAU, Elisabeth TOUZOT,

Colette COUSIN, Sylvie LEBEAU

Secrétaire adjointe Eliane DUQUERROY

Membres Guy TEXIER, Jean-Louis SAULNIER,

Jean-Michel MEUNIER

Présidents d'honneur Maires de Jardres et Lavoux.

Une toute jeune recrue est venue grossir nos rangs depuis le mois de février : Servane QUERRIOUX de Pressec Jardres (18ans).

Nous lui souhaitons la bienvenue et une longue vie de militante en faveur du don de sang bénévole au sein de notre association.

Nous la remercions pour son implication et nous espérons que son exemple sera suivi par d'autres jeunes de nos communes.

Activités au cours de l'année 2008

Avril : collecte de sang à la salle des fêtes de Jardres avec démonstration d'utilisation de défibrillateur et garderie enfants.



Démonstration d'utilisation de défibrillateur



Mai : collecte de plasma à Lavoux

Juin : le 1^{er}, 4^e randonnée pédestre sur les chemins de la commune de Lavoux. Les pluies diluviennes du 31 mai ont quelque peu découragé les randonneurs de nos communes et les téméraires furent peu nombreux. Pour autant la journée s'est déroulée dans la bonne humeur avec une forte participation du club des randonneurs du Val de Gartempe (Montmorillon).

Le 8, tenue d'un stand de promotion à la manifestation organisée par l'ACCA de Jardres avec pêche à la ligne pour les enfants.

Le 14, stand identique à la fête de l'été à Lavoux

Octobre : participation à une journée de rassemblement inter-associations (Chauvigny, Saint Savin et Jardres-Lavoux) dans la forêt de Mareuil.

Novembre : assemblée générale.

Décembre : collecte de sang à Lavoux

Nota : Le thé dansant initialement prévu en décembre n'aura pas lieu.

Au cours de l'année, vous avez pu acheter des bouteilles d'eau minérale de la marque Jolival dans les magasins de la région Poitou Charentes. Sur les étiquettes de ces bouteilles figurait une publicité en faveur du don de sang, réalisée à partir d'une proposition de notre association à l'union départementale de la Vienne.



Stand promotionnel à la fête de la Chasse

Par ailleurs, nous avons fait une autre proposition de promotion du don à l'Union Départementale consistant dans la fabrication de fèves sur le thème du don de sang pour la galette des rois chez les boulangers du département.

Projet des activités pour l'année 2009

- 17 avril : collecte de sang à Jardres
- 14 décembre : collecte de sang à Lavoux
- 1 ou 2 collectes de plasma à programmer
- une randonnée à thème ou un jeu de piste orienté vers les plus jeunes (date à définir)
- une randonnée traditionnelle pour les adeptes du genre (date à définir)



Bureau des Donneurs de sang

Don de sang : geste simple et indispensable

L'indifférence, la peur, le manque de temps ou les lieux de collectes parfois trop éloignés font que seulement 4% des français donnent régulièrement leur sang. Pourtant, ce geste simple qui demande peu d'investissement sauve des vies chaque jour.

Depuis 2001, les besoins en sang augmentent régulièrement de 5 à 6 % par an et les centres frôlent régulièrement la pénurie.

L'augmentation des besoins s'explique par une utilisation plus importante des traitements fabriqués à partir de produits sanguins ainsi que par le vieillissement de la population.

Il faudrait 800 donneurs de plus chaque jour pour satisfaire les besoins.

Les moins de 30 ans représentent deux tiers des nouveaux donneurs, mais la palme de la

régularité revient aux 50-65 ans. On donne aussi plus volontiers en province qu'en région parisienne.

Le plus difficile, ...est de se décider !

Ensuite, c'est très simple.

Il suffit de se rendre sur un lieu de collecte, dans votre commune, votre entreprise ou à l'Etablissement Français du Sang.

Qui peut être candidat ?

Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 65 ans, être en bonne santé et ne pas être ou avoir été dans une situation dite « à risque ».

- Risques liés à l'état général du donneur : poids inférieur à 50 kg, grossesse, anémie, grande fatigue.

- Risques d'infection : receveur de greffe ou de

transfusion sanguine, test positif pour la syphilis, le sida, l'hépatite B ou C, séjour dans certains pays étrangers, etc ...

Désormais, les candidats au don se voient prélever une goutte de sang au niveau du doigt pour vérifier si le taux d'hémoglobine est suffisant. Cela évite de prélever du sang chez une personne qui souffre d'anémie.

Après certains actes de la vie quotidienne, il faut respecter un délai déterminé pour donner son sang.

Le questionnaire qui vous est remis et l'entretien médical permettent au médecin de déceler tous les éléments qui pourraient compromettre votre santé mais aussi et surtout celle du malade qui recevra votre sang. Il est donc très important de répondre en toute sincérité.

Section théâtre

Les Marjolons de la tour

L'année 2008 a été très satisfaisante pour la troupe, qui, présentant au printemps une pièce comique d'Yvon Taburet « Grand-mère est amoureuse » a réuni pour ses 4 représentations plus de 500 spectateurs.

Les acteurs remercient chaleureusement les personnes qui se sont déplacées le dimanche 30 avril.

Le comité de jumelage nous ayant demandé de faire une séance dans la salle Charles Trenet, nous avons ainsi pu bénéficier d'un autre cadre et d'une excellente acoustique pour exercer nos talents d'amateur.

Cette année, la troupe se trouve légèrement modifiée suite à des obligations personnelles obligeant certains à être remplacés.

Mais l'envie de se retrouver est toujours aussi intense !!!!

Nous préparons bien sûr une autre pièce pour le printemps 2009, une comédie de Dany Tous-

saint «Hautes études communales», les dates envisagées sont les week-ends de Pâques et le suivant, soit 4 représentations comme l'an passé, avec une matinée pour ceux qui n'aiment pas sortir le soir.

Nous espérons que vous serez aussi nombreux à venir partager avec nous l'envie de se détendre en ces périodes de morosité.

Nous vous donnons donc rendez vous au mois d'avril à la salle des fêtes de Jardres.

Théâtre jeunes

L'année 2008 a été courte mais intense.

Les répétitions n'ayant commencé que fin septembre avec 2 mois d'interruption (absence du metteur en scène puis vacances scolaires). Il n'y a eu qu'une seule représentation le 9 mars, jour des élections.

La troupe est composée de 7 membres âgés de 9 à 11 ans dont un seul garçon. Celle-ci a présenté un spectacle de 1h15, très varié, 3 saynètes et des monologues mimés.

Au programme :

En première partie une comédie «Drôle de malade» et les monologues : je voudrais être un petit garçon, Papa et sa voiture et mon Papa est bricoleur.

En deuxième partie, 2 comédies Toto député et Au café du coin.



Les jeunes acteurs des Marjolons

Il est regrettable que le public est boudé ce spectacle des jeunes qui avaient su se mobiliser pour élaborer un après midi de détente en quelques semaines sachant que tous devaient venir ce jour là pour voter dans le bourg de Jardres.

Pour l'année 2009, la section ne fonctionnera pas, car seule, Mme Mayaud ne peut plus s'engager bénévolement à assurer l'encadrement chaque semaine, ce qu'elle regrette...

Il est à souhaiter que les enfants qui souhaitent poursuivre cette activité, aient pu trouver la possibilité de continuer soit à Saint-Julien l'Ars, soit à Chauvigny, peut être pas au même tarif !!!!!

Merci à ces jeunes qui ont bien voulu partager avec Mme Mayaud pendant 6 ans le plaisir de monter sur les planches.

Pour la troupe des Marjolons
Gisèle Mayaud



Les acteurs des Marjolons

Jouer la Carte

Association des commerçants et artisans de la Carte de Jardres

Animations 2008

Le 20 septembre 2008

Animations commerciales des commerçants et artisans sur le thème « Jouer vos derniers Francs à la Carte » avec défilé de mode de vêtements « Georges Franck » et démonstration de danses country par l'association « Country Plaisir »

Le 24 décembre 2008

Fêtes de fin d'année avec arrivée du Père Noël, parade des Peluches, défilé des enfants avec le Père Noël (déguisements réalisés avec la participation de l'école de Jardres), élection des plus beaux déguisements avec remise des lots.

Animations 2009

Animations non définies à ce jour

Nouveau bureau

Président : Patrick HOYUELA,

Restaurant la Suite

Vice-présidente : Marie BUJON,

M.J.V. Automobiles

Trésorière : Dany BONNEMAIN,

SARL Bonnemain

Trésorier adjoint : Bruno LEMOINE,

Avelis Télécom

Secrétaire : Florence DOS SANTOS,

Aviva Assurances

Secrétaire adjointe : Nathalie MARTIN,

Styleco

L'association remercie la mairie de Jardres pour le soutien apporté aux commerçants et artisans de la Carte.

Nous remercions les annonceurs qui ont contribué au financement de ce bulletin.

Nous les recommandons à l'attention des habitants de Jardres.

Club informatique de Jardres - Pouillé - Tercé

évolue et devient TPJMultimédi@

Au cours de l'Assemblée Générale du 4 décembre 2008, après 22 ans de bons et loyaux services, Richard LALLEMENT, Président sortant, a décidé de passer la main à la «jeune» génération. Elu Président en janvier 1987, Richard LALLEMENT a fait évoluer le Club depuis l'époque des Thomson TO7, en passant par celle des premiers ordinateurs équipés de disque dur et ce, jusqu'aux machines actuelles. Remercions ce dévouement exceptionnel pour le club.

La nouvelle équipe, présidée par Stéphane PIGNOUX et secondée par Thierry AUDOUSSET en tant que secrétaire, bouillonne d'idées pour redonner un nouvel élan au club. Leur motivation et leurs idées ont convaincu Rémi THEVENET à continuer sa tâche de trésorier, poste qu'il assure aussi depuis plus de vingt ans.

Nouvelle Equipe, Nouvelles idées - Nouveaux projets

Souhaitant axer l'activité du club autour du multimédia et moins sur la bureautique et la programmation, nous souhaitons mettre en place les activités suivantes, avec la participation et l'aide des habitants de nos trois communes :

- création de site Web, de blog,
- montage vidéo, réalisation d'un DVD,
- traitement et retouche d'images, réalisation de diaporamas, d'albums, de romans photos (délires garantis),
- numérisation de diapositives, de photographies,
- maîtrise des systèmes d'exploitation, XP, Vista et Linux,
- découverte des logiciels libres,
- découverte de nombreux outils offerts par Google,
- découverte d'Internet, de l'ordinateur, et des ses possibilités pour les ultra-débutant(e)s,
- découverte des messageries Outlook et instantanée type MSN,
- jeux en réseau pour les enfants et les adultes,
- aide aux projets des associations des trois communes.

Nous sommes ouverts à toute autre idée pouvant enrichir cette liste.

Vous êtes motivés par nos projets, vous souhaitez vous impliquer à nos côtés ? Alors, à vos

agendas et venez à la réunion d'information qui aura lieu le 15 mai 2009 dans nos locaux (Salle située derrière la Mairie de Jardres, au fond de la cour de l'ancienne école).

Pourquoi aussi tard me direz-vous ? Parce qu'il faut d'ici là : refaire les statuts du club, rechercher des financements pour mettre à jour les ordinateurs, réinstaller les logiciels en fonction de l'utilisation de chaque machine et enfin organiser ce que l'on va proposer aux adhérents et aux futurs bénévoles du club.

Nous bénéficions déjà d'un nouveau local à Jardres. Si vous êtes intéressé(e) pour participer à l'encadrement des ateliers et aux travaux du bureau de l'association, vous pouvez nous contacter...

En espérant que vous serez nombreux et nombreuses à venir nous rejoindre, nous vous souhaitons une bonne année 2009.

Vous pouvez dès maintenant nous manifester votre intérêt pour nos projets ou pour tout autre renseignement écrire à : tpjmultimedia@vienneinfo.org

Thierry AUDOUSSET



François BERT

Peinture & Publicité adhésive

➔

**Ravalement
Sols et Murs
Décoration**
Sart Pouchet - Bert

**Lavage - Démoussage
Toitures et
Façades**

**Panneaux
Enseignes
Véhicules**

05.49.50.19.28 • 06.68.68.53.90



INFORMATIQUE

VENTE - REPARATION - MAINTENANCE
Point accès internet - Jeux en réseau

7 rue de Saint Savin (face au cinéma)
86300 CHAUVIGNY

Tel. 05 49 61 34 22
www.delic-edia.com



t'es où café

torréfaction maison

**THÉ
CAFÉ GOURMAND
CHOCOLAT
DELICATESSEN**



12 RUE DU MARCHÉ 86300 CHAUVIGNY 05 49 46 31 11

Etoile d'Or

Jardres renoue avec le vélo

Le lundi 21 juillet 2008 Jardres accueillait l'Etoile d'Or Centre Presse, course open ouverte aux amateurs et professionnels.

Le départ fictif des 220 coureurs était donné à Chauvigny pour se diriger vers Jardres pour le départ réel.

Le circuit empruntait la route de la Maladerie, le Breuil, le Bois Senebaud, Servouze pour ressortir devant les Transports Jubert et rejoindre la place de Jardres.

Le départ réel était donné place Raphaël Guillon par le Maire Jean-Luc Maerten à un peloton très impatient d'en découdre tout au long des 168 km.

La course était ouverte par une magnifique limousine blanche avec comme passagers quelques vieilles gloires du cyclisme avec entre autre Michel Grain, Valentin Huot, Guy Ignolin, Michel Dejouannet, etc...

Souhaitons que cette première, redonne aux amateurs de vélo le désir de relancer le club cyclo de Jardres, le CTJ.



Peloton sur les routes jardraises



Coureurs sur la ligne de départ

Prochain rendez-vous

le lundi 20 juillet

**pour le grand départ dans le bourg
de Jardres de l'Etoile d'Or 2009.**



*Les habitants de Pressec
à l'heure de l'apéritif et autour d'une bonne table*



Pressec champêtre

Malgré le temps, couvert et incertain, nous avons pu apprécier cette journée qui permet de rassembler les habitants de Pressec. C'est dans une ambiance très conviviale autour d'un apéritif que les habitants du village ont accueilli le Maire de Jardres, deux représentants du conseil municipal de Chauvigny et les journalistes.

La photo de groupe fut prise sur les marches du Manoir et vint ensuite le traditionnel buffet. Et puis dans la continuité, les parties de cartes, la pétanque, les longues discussions ou un petit tour à pieds dans le village.

Le soir, tout le monde a repris sa place et la soirée se termina autour de différents plats préparés par les habitantes de Pressec.

Ce fut encore cette fois-ci une très agréable journée, avec des retrouvailles, des échanges et plein d'idées pour la prochaine réunion.

Il ne faut pas oublier qu'en 2009, nous fêterons les 10 ans de Pressec Champêtre.

Le rendez-vous est donc pris, sans oublier l'accueil chaleureux de Roland et le coup de main de tous les bénévoles.

A vous toutes et à vous tous, un grand merci pour votre générosité.

Philippe DARDILLAC

Une période de l'histoire de Jardres

Événements de l'été tragique à Jardres en 1944

Article publié par l'Abbé Toulat* dans le n° 2 de l'Echo Paroissial de Jardres en mars 1945 sous le titre : la guerre à Jardres

Jardres a souffert de la retraite allemande. Il semble utile de consigner pour la postérité les principaux événements de l'été tragique.

14 août : Départ de nombreux volontaires pour aller délivrer Poitiers, mais l'entreprise était prématurée.

20 août : Pierre Barthe, l'âme de la résistance, part à l'attaque d'un convoi allemand. Il est grièvement blessé dans une rue de Saint-Julien. Relevé par l'adjoint au maire et M. le Doyen qui a interrompu la messe paroissiale, il succombe le lendemain à Montmorillon, sans avoir repris connaissance. Nous retiendrons une phrase de ce jeune héros : « Il m'est égal de mourir pour la France. »

25 août : Un convoi germano-indou, attaqué par le maquis, se venge en prenant pour cibles de leurs mitrailleuses et de leurs mortiers deux maisons de la Bardinerie*.

27 août : Tout le village est en émoi. Une colonne d'Hindous et de Lybiens, au teint sombre et aux yeux luisants, sème la panique, raflant les vélos, pillant les maisons, s'acharnant sur les femmes et les jeunes filles qui courent chercher refuge à la cure où une cachette a été organisée dans un faux-grenier. Le soir il reste bien peu de monde à Jardres, car un officier allemand a déclaré : « cette nuit, Jardres en feu ! ».

Ce furent au contraire les allemands qui eurent à subir le feu déversé le lendemain par les avions américains.

A signaler deux villages qui eurent particulièrement à souffrir : Brétigny, qui servit d'hôpital pendant la bataille de Chauvigny et surtout Servouze dont les habitants furent alignés et menacés de massacre.

1^{er} septembre : Les allemands, furieux de ne pouvoir atteindre des maquisards embusqués dans les pierres de la gare*,

s'en prennent au premier civil qu'ils rencontrent, M. Léon Bernard*, et la massacre à bout portant.

Mais l'heure de la libération approchait.

Le 5 septembre Poitiers est pris, et le lendemain Jardres fête la victoire : une équipe de batteurs, fourche sur l'épaule, vient manifester sur la place. Les cloches carillonnent, les drapeaux flottent, et les Coeurs Vaillants* se mêlent aux hommes qui chantent la Marseillaise.

Compléments d'information :

* Abbé Toulat : Curé de Jardres du 9 juillet 1944 au 15 septembre 1946.

* Maisons de la Bardinerie : Au moment du bombardement la maison d'Aristide Caillaud et de Gaston Audru.

* Les pierres de la gare : Voir la photo qui représente la gare dans cette période.

* Léon Bernard habitait la maison au carrefour de la Gare (en face le café à l'opposée de la N151).

*Coeurs Vaillants : Regroupement de jeunes adolescents.



La gare de Jardres
avec ses blocs de pierre
et à gauche la route nationale
en direction de Poitiers.



CA
DE LA TOURAINE
ET DU POITOU
BANQUE ET ASSURANCES

Votre agence de
CHAUVIGNY
21 place du Marché

Une équipe à votre service pour tous conseils:
financements, assurances, placements...

Tél: 098 098 24 24 (prix appel local)
chauvigny@ca-tourainepoitou.fr



AUTO
SECURITAS
SECURIPLUS

Contrôle Technique
du Peuron
ZI du Peuron - 86 300 Chauvigny
Tél. 05 49 00 09 99

Le Centre vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi de 8h à 12h

banc de freinage 4x4

Jardres, les années 60 >>> maintenant

Dans le début des années 60, l'abbé Jean Deplane, alors curé à Jardres de 1957 à 1964 avait réalisé de nombreuses photos qu'il avait ensuite tirées en diapositives. A son décès, sa famille a fait don de ces diapositives à Jean et Louissette LOCHON qui les ont précieusement conservé.

Ces photos reprennent la vie quotidienne de Jardres avec ses coutumes, ses fêtes et cérémonies, les nombreux métiers de l'époque, les sites, lieux et monuments et bien d'autres événements locaux.

Nous avons souhaité ouvrir cette rubrique rétro en proposant des vues de Jardres des ces années là, et la même vue, prise du même endroit, afin que chacun d'entre vous puisse comparer les évolutions.

Route de Lavoux



La route de Lavoux des années 60 ...



... la route de Lavoux maintenant.

Jardres, les années 60 >>> maintenant

Le presbytère



Le presbytère et le garage des années 60...



... le presbytère et le garage de maintenant.



Le presbytère avec sa cour fleurie des années 60 ...



... le presbytère et son espace vert maintenant

Jardres, les années 60 >>> maintenant

Rue de la Pascalière



Rue de la Pascalière des années 60...



... rue de la Pascalière maintenant

La Maison Familiale Rurale



Les élèves aides familiales des années 60 ...



... les élèves de la Maison Familiale Rurale maintenant



Environnement

SIMER informations

Organisation de la collecte

Le SIMER dispose de bennes bi compartimentées. Les sacs sont donc collectés dans le même camion, mais attention ! dans deux compartiments différents :

- dans le plus grand compartiment (2/3 de la benne) sont déposés les sacs d'ordures résiduelles (sacs noirs), qui seront enfouis;
- dans le plus petit (1/3 de la benne), les agents déposent ensemble les sacs bleus (journaux, revues, magazines) et jaunes (déchets d'emballages), qui seront triés et dont le contenu sera recyclé.

Les sacs de tri (bleus et jaunes) sont ensuite acheminés jusqu'au centre de tri de Sillars, où leur contenu est trié manuellement. Chaque matière est envoyée dans sa filière de recyclage (cf. ci-contre « Après avoir été triés, que deviennent nos déchets ? »).

Les sacs noirs sont quant à eux déposés dans la station de transfert des ordures résiduelles en attendant d'être acheminés par semi-remorques jusqu'au centre de stockage du Vigeant.

Pour connaître vos jours de collecte, rejoignez-nous sur www.simer86.fr, rubrique gestion des déchets !

Gestion de nos déchets

Sur l'ensemble de son secteur d'intervention, le SIMER assure les services suivants :

- collecte en porte à porte des ordures ménagères (sacs noirs);
- collecte en porte à porte des sacs jaunes (emballages ménagers) et bleus (journaux, revues, enveloppes);
- tri des déchets recyclables à l'Eco-pôle;
- transfert des ordures ménagères (sacs noirs) vers le centre de stockage situé au Vigeant, où elles sont enfouies ;
- mise à disposition d'un parc de colonnes de verre ;
- gestion d'un réseau de 17 déchetteries principales ;
- collecte des déchets alimentaires en porte à porte dans 9 communes et le compostage des déchets verts et des déchets alimentaires à l'Eco-pôle.

Déchetterie de Chauvigny

Fonctionnement

Les déchèteries sont accessibles à tous les particuliers et tous les professionnels du territoire desservi par le SIMER. Le volume est limité à 5m³ par apport.

Répartition des déchets en 2007

- ordures ménagères : 38,40%
- tout-venant : 21,70%
- déchets végétaux : 24,30%
- ferrailles : 3,20%
- papier / carton : 2%
- batteries / huiles moteurs / déchets ménagers spéciaux : 0, 4%
- recyclables : 10%

Après le tri, que deviennent nos emballages

- bouteilles et flacons en plastique : 1 tonne de plastique = 700 kg de pétrole brut économisé
- briques alimentaires / boîtes et cartons : 1 tonne de briques alimentaires recyclée = 2 tonnes de bois économisées
- aérosols, boîtes et bidons en acier : en décharge, une boîte en acier mettrait 100 ans à disparaître. 1 tonne d'acier = 1 tonne de minerai de fer économisée
- aérosols, boîtes et bidons en aluminium : en recyclant l'aluminium, on économise 95% de l'énergie nécessaire pour fabriquer l'aluminium en première fusion
- journaux / magazines : 1 tonne de papier recyclée = 2,5 tonnes de bois économisées
- bouteilles, pots et bocaux en verre : le verre est la principale matière première de l'industrie du verre. Il est 100% recyclable à l'infini.
- le bois : récupéré à part , il est réutilisé pour 3/4 en production de bois lamellé-collé et le reste en granulé pour chauffage
- la ferraille : recyclée en nouveaux produits ferreux
- les cartouches d'imprimantes : reprises par EMMAUS et reconditionnées. La partie non recyclable est incinérée
- les néons et ampoules : le gaz est retraité, les parties métalliques et le verre retraités
- l'huile moteur est régénérée et pour les batteries la partie métallique est recyclée, le plomb réutilisé
- les seringues et autres déchets à risque infectieux peuvent être stockés dans des petits containers délivrés par certaines pharmacies et récupérés une fois plein.

A savoir : les sacs jaunes et bleus sont triés en grande partie à la main

Déchets acceptés dans les déchèteries principales

Encombrants, batteries, électroménager, ferraille, gravats, gros cartons, huile moteur, lampes et tubes fluorescents, piles, pneus, déchets végétaux, déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, colles), textile, verre.



L'association ADMR de Saint-Julien L'Ars vous propose des services à domicile pour tous ceux qui veulent vivre chez eux dans de bonnes conditions et le plus longtemps possible.

Aide aux personnes âgées

Des auxiliaires de vie sociales diplômées et/ou bénéficiant d'une formation continue, véritables professionnelles, disposent de compétences nécessaires pour effectuer des interventions adaptées et efficaces auprès des personnes âgées. Elles apportent un soutien physique et moral (aide à la toilette, activités pour stimuler la mémoire...) et un soutien matériel (ménage, courses, aide à la préparation des repas...).

La Direction des Interventions Sanitaires et Sociales ainsi que les caisses de retraite fixent le nombre d'heures accordées ainsi que le taux de participation financière qu'elles octroient en fonction des ressources des personnes aidées et leur niveau de dépendance.

Aide aux familles

Des techniciennes d'intervention sociale et familiale (T.I.S.F.) interviennent dans les familles lors d'événements nécessitant une aide extérieure : grossesse, naissance, maladie, décès..., elles exercent également un rôle éducatif. L'Auxiliaire familiale intervient quant à elle, en vue de compléter dans l'exécution des tâches ménagères et l'entretien de la maison.

Une participation financière est calculée selon les ressources du ménage (pas de plafond de ressources).

La Caisse d'Allocations familiales, la Mutualité Sociale Agricole... peuvent attribuer des aides financières conséquentes.

Des responsables bénévoles animent, gèrent et coordonnent ces services.

Ils sont à votre disposition pour vous donner tous les renseignements que vous souhaitez.

• **Bénévole pour le service des Personnes Agées**
Mme Gisèle MAYAUD

Tél. 05 49 56 74 50

• **Bénévole pour le service de la famille**
Mme Marie-Claude Accouri,

Tél. 05 49 56 60 65

• **Maison des Services A.D.M.R de St-Julien l'Ars**
12, rue de Beaulieu - 86800 Saint-Julien l'Ars
Tél. : 05 49 50 84 75

La Mutualité Française Vienne

La MFV met à disposition, pour toutes les personnes dépendantes ou âgées, un service d'aide à la mobilité.

Avec une prise en charge adaptée depuis le domicile, La Mutualité Française Vienne accompagne ces personnes, chez les commerçants, sur le marché, pour des rendez-vous médicaux, pour des sorties culturelles, des cérémonies, ou simplement pour une promenade... selon leurs besoins et leurs convenances, à pied ou à l'aide d'un véhicule.

Les caisses de retraites complémentaires AGIRC - ARRCO peuvent financer, selon conditions, ces accompagnements sous forme de CESU pré financé, baptisé « Chèques Sortir Plus ». Trois chèquiers, d'une valeur de 150€ l'unité, peuvent ainsi être délivrés dans l'année civile, pour régler les accompagnements.

Dans le cadre de ses services à domicile, La Mutualité Française Vienne propose aussi, pour tous les particuliers du département, des prestations de ménage repassage, de garde d'enfants, de soutien scolaire, de jardinage (exemples : taille de haies, tonte de pelouse, petit débroussaillage, entretien des massifs...), de petit bricolage.

Pour répondre aux différentes demandes d'informations et de prestations, La Mutualité Française Vienne met à disposition un numéro vert : 0800 100 299 (appel gratuit depuis un fixe).

Mutualité Française Vienne

Services Emplois Familiaux

60/68 rue Carnot BP 209 - 86005 POITIERS cedex

Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD)

En cas de difficultés rencontrées au sein du couple, ou lors d'une séparation, les familles peuvent avoir besoin de soutien pour renouer le dialogue, pour préserver les enfants ou pour envisager sereinement les conséquences, notamment pécuniaires, d'une séparation. Les professionnels du droit (notaires, avocats, médiateurs familiaux...) sont à votre disposition pour vous délivrer, de manière personnalisée et gratuite, des conseils pendant ces périodes difficiles.

En fonction de chaque cas, deux instances peuvent vous aider.

Première instance

- Votre couple est en crise, vous souhaitez pouvoir renouer le dialogue avec votre partenaire et préserver les enfants du conflit.
- Vous vous posez des questions sur la façon d'entamer une procédure de séparation, vous rencontrez des difficultés après votre séparation ou vous vous demandez comment partager les biens communs.

Une réponse : Le point d'accès au droit.

Consultations gratuites de notaires, avocats, médiateurs familiaux...

- Permanences à Poitiers et Châtellerauld

Renseignements à l'accueil du Palais de Justice de Poitiers

Tél. : 05 16 08 10 10

Deuxième instance

- Séparation : comment on fait pour les enfants ?
- Placement d'un parent âgé : comment se mettre tous d'accord ?
- Absence de communication avec votre fils ou fille : comment garder les liens avec vos petits enfants ?

Une réponse : La médiation familiale

Où s'adresser ?

- Antenne CAF Elis

7 rue de la Vallée Monnaie

86000 POITIERS

Tél. : 05 49 45 10 12

- PRIM (ADSEA)

Site de l'Agropole

2137 Rte de Chauvigny

86550 MIGNALOUX Beauvoir

Tél. : 05 49 00 26 52

Intervention dans tout le département, sur demande, dans un lieu au plus proche du domicile.

- AFCC

Tour 33 - Les Sables

Avenue Rhin et Danube

86000 POITIERS

Tél. : 05 49 01 10 54

Intervention sur demande à Châtellerauld, au CIDF et à la mairie de Civray le mardi matin de 9h à 12h.

Les formations dynamisantes

70 ans d'expérience

Par alternance de la 1^{re} au 3^{ème} 50 % en entreprise 50 % à l'école

MFR JARDRES

21 mars 2009 | 9h00 - 18h00

Portes Ouvertes

4^e, 3^e par alternance : après une 1^{re}, une 4^e (20 semaines de stages/an : Agriculture, Métiers du cheval, Artisanat, Mécanique, Espaces verts...)

BEPA ELEVAGE BOVINS CAPRINS EQUINS

Après une 1^{re} : 23 semaines à la MFR, et 40 semaines de stages sur deux années. Stages : exploitations agricoles, éleveurs de chevaux, fermes équestres.

MFR JARDRES 86800 JARDRES
Tél 05 49 56 30 73 www.jardres.mfr.fr

FORMATION EN ALTERNANCE
Outils de l'alternance
MFR

Cycles et Motos

Alain DAOUT



ZA - la Carte 86800 JARDRES

Tél. 05 49 46 30 49
cyclesdaout@orange.fr

ARMURERIE - PECHE

Jean-Paul JAILIN

ZA la Carte

86800 JARDRES



05 49 46 50 92



Diplômé Tours-Fondette

Elagueur grimpeur

- Elagage et Soins aux arbres
- Taille douce
- Abattage par démontage
- Taille de haie
- Conseil, Bilan sanitaire



FREDDY GEFFARD

218, La Pépinière - 86800 SAVIGNY L'EVESCAULT

Tél. 05 49 45 15 07 - Port. 06 61 23 86 03



Jean-Michel MINGOT
Agent Général

Mutuelle du Mans Assurances

Votre assureur de proximité
Particuliers - Entreprises - Placements Vie

ZAE LA CARTE - 86800 JARDRES
Tél. 05 49 46 32 65 - Fax 05 49 46 33 10
Email: jean-michel.mingot@mma.fr



Retrouvez-nous à notre nouvelle adresse depuis le 1er juillet 2008



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

JARDRES La Carte Tel: 05 49 46 38 58

Lundi au Mercredi
8h30 - 12h30 • 14h30 - 19h30

Jeudi au Samedi
8h30 - 19h30

Dimanche 9h30 - 12h30 (Juillet et Août)

